



BUREAU D'ELABORATION ET DE MISE EN OEUVRE DES PROJETS DE DEVELOPEMENT COMMUNAUTAIRE

BEMPRODEC

Bureau Exécutif
4106, Avenue Mondjiba
Kinshasa/RDC
Tél : +243 810 399 038
E-mail : info@bemprodec.org

RAPPORT D'EVALUATION FINALE

PROJET « SOLUTIONS DURABLES POUR UNE COHABITATION
PACIFIQUE DES TWA ET BANTOU DANS LE TANGANYIKA

JUILLET 2023



Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	4
REMERCIEMENTS	5
RESUME EXECUTIF	6
INFORMATION DE BASE SUR LE PROJET	14
I-INTRODUCTION GENERALE	15
1.1. Contexte général de l'évaluation	16
1.2. Enjeu et portée de l'évaluation.....	17
1.2.1. Objectif général de l'évaluation.....	18
1.2.2. Objectifs spécifiques de l'évaluation.....	19
1.2.3. Résultats attendus de la mission d'évaluation	
1.3. Analyse des parties prenantes.....	19
1.4. Approche méthodologique.....	20
1.4.1. Méthodes de collecte des données.....	23
1.4.2. Échantillonnage quantitatif	24
1.4.3. Procédures de collecte des données qualitatives	27
1.5. Déroulement de la mission d'évaluation	28
1.6. Mécanisme d'assurance qualité	28
1.7. Ethique de l'évaluation	28
1.8. Limites de l'évaluation	28
II -DESCRIPTION DU PROJET.....	29
2.1. Objectifs et résultats du projet	29
2.2. Stratégies et approches méthodologiques.....	30
2.3. Groupes cibles et bénéficiaires	30
2.4. Activités du projet.....	30
III – CONSTATS ET RESULTATS DE L'EVALUATION.....	31
3.1. Constats de réalisation du projet.....	32
3.2. Analyse de la performance du projet par rapports aux critères d'évaluation.....	32
3.2.1. Pertinence du projet.....	32
3.2.2. Cohérence du projet	36
3.2.3. Effectivité du projet	37
3.2.4. Efficacité du projet	39
3.2.5. Efficience du projet	42
3.2.6. Effets et impact du projet	43
3.2.7. Analyse de la durabilité et viabilité du projet	45
3.2.8. Sensibilité au conflit dans le projet	45
3.2.9. Catalytique	46
3.2.10. Sensibilité à la dimension genre	47
3.2.11. Tolérance au risque et innovation.....	48
IV CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	48
4.1. Conclusion générale.....	48
4.1.1. Facteurs de succès ou de la réussite du projet	49
4.1.2. Forces et faiblesses du projet	50
4.1.3. Leçons apprises	50
4.1.4. Bonnes pratiques	51
4.2. RECOMMANDATIONS	52
V ANNEXES.....	53

Liste des acronymes/Abréviations

AIDES	Action et intervention pour le développement social
AIRD	African initiative for relief and developpement
AGR	Activités génératrices des revenus
APEF	Association pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
BEMPRODEC	Bureau d'élaboration, de mise en œuvre des projets de développement communautaire
CAD	Comité d'aide au développement
CDJP	Commission Diocésaine Justice et Paix-KIRUNGU
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CLP	Comité local de Paix
CNR	Commission Nationale pour les Réfugiés
COGE	Comité de Gestion de l'Ecole
COSA	Comité de Santé
CSP	Comité de solidarité et de Paix
CTP	Comité Territorial de Paix
DGPA	Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population, UNFPA
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GTPE	Groupe de Travail Protection de l'enfant
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, UNHCR
HIMO	Main d'œuvre à haute intensité
IDTR	Identification, documentation, recherche (ou tracing) et réunification
IPAPEL	Inspections territoriales de l'agriculture, de pêche et élevage et de développement rural et inspection territoriale (ITAPEL)
ISSSS	Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'Est de la RDC
IT	Infirmier Titulaire
LIZADEEL	Ligue zone Afrique pour la Défense des droits de l'enfant
OCDE	Organisation de Coopération et de développement économique
ODD	Objectifs pour Développement durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
MONUSCO	Mission des Nations Unies au Congo
PNSD	Plan National Stratégique de Développement 2019-2023
PTF	Partenaire Technique et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
RRR	Retour, réintégration et relèvement
UDASEV	Union des Volontaires pour le Développement et Assistance socio-économique
UNSDCF	Plan Cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
VBG	Violences sexuelles basées sur le genre

Liste des tableaux et graphiques

Graphique1 : Carte de présentation des zones d'intervention	14
Tableau n° 1 : Echantillon des personnes enquêtées	22
Graphique n° 2 ; Répartition du budget par résultat	30
Graphique n°3 : Prise en compte des besoins des populations	31
Tableau n° 3 : Répartition des opinions sur les objectifs du projet	34
Tableau n°4 : Répartition des opinions sur le degré des réalisations.....	35

Annexes :

Tableau n° 5 : Liste des personnes rencontrées.....	56
Tableau n°6 : Chronogramme des activités de la mission d'évaluation finale.....	98
Tableau n°7 : Composition de l'équipe d'évaluation.....	99

REMERCIEMENTS

Le Bureau d'Elaboration et de Mise en Oeuvre des Projets de Developpement Communautaire, en sigle “ **BEMPRODEC** ” à travers son équipe de la mission d'évaluation adresse ses sinceres remerciements aux membres du consortium UNHCR – UNFPA – FAO et aux differents partenaires de mise en oeuvre du projet « **Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika** » financé par « le Fonds du Secrétaire Général pour la Consolidation de la paix » (PBF) mis en œuvre de septembre 2020 à septembre 2022. L'équipe de la mission d'évaluation exprime également leur reconnaissance aux autorités politico- administratives, coutumières ainsi qu'à toutes les personnes bénéficiaires directs et indirects ou autres intervenants qui ont participés aux réunions d'entretiens individuels et aux discussions des groupes à travers les territoires de Kalemie, Manono, Moba et Nyunzu, acceptant de partager leurs expériences des tensions, conflits, violences entre les communautés, leurs réflexions, leurs perceptions et observation sur la mise en œuvre des multiples activités et les résultats réellement obtenus dans un contexte d'insécurité et multiples obstacles et défis d'existence. Enfin, la direction du BEMPRODEC remercie toute l'équipe des consultants superviseurs et enquêteurs de terrain qui, dans des situations extrêmement difficiles ont su rendre les résultats dans quasi-totalité des zones d'intervention du projet ».

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans ce rapport sont uniquement qualitatives et sont celles de l'équipe d'évaluation et ne reflètent pas nécessairement celles des commanditaires de l'étude en l'occurrence des agences des Nations unies membres du consortium (HCR – UNFPA – FAO) et de leurs partenaires de mise en œuvre (AIDES – AIRD – LIZADEEL – IPAPPEL – CNR) ou autres institutions et / ou personnes mentionnées dans ce rapport. La responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport incombe uniquement aux auteurs.

RESUME EXECUTIF

Le projet « solutions durables pour la cohabitation pacifique des twa et bantous » dans la province du Tanganyika, en RDC, s'est efforcé de contribuer aux retours progressifs de la sécurité et de la paix par la création d'un environnement protecteur pour l'ensemble des membres des différentes communautés dans les quatre territoires ciblés (Kalemie, Manono, Moba et Nyunzu).

Les activités du projet ont été mise en œuvre par les 3 agences des Nations Unies chacune dans son domaine d'intervention ou mandat en collaboration avec leurs partenaires d'exécution locaux ou internationaux. Financé pour un montant de **3016051,08 USD**, ce projet visait à atteindre 121 500 bénéficiaires directes, plus spécialement les femmes, y compris les retournés, les déplacés internes et les membres des communautés d'accueil, éparpillés dans les 4 territoires d'intervention du projet.

Les membres du consortium et leurs partenaires de mise en œuvre ont développés des interventions en recourant aux multiples approches communautaires, humanitaires, participatives pour promouvoir la cohabitation pacifique et la cohésion sociale entre les communautés. La mission d'évaluation considère les réalisations comme un processus de développement des comportements, et attitudes de vivre ensemble au sein d'une même communauté à travers la justice sociale et le respect des droits humains, particulièrement les droits socio- économiques.

L'objectif général de cette mission d'évaluation finale indépendante est d'apprécier qualitativement selon le souhaite du commendataire les réalisations du projet de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo, dans les domaines de l'accès équitable aux services sociaux et de la consolidation de la paix. Elle a permis de tirer des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de la paix et démontrer les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace.

La mission a évalué la pertinence du projet afin de mesurer son impact dû à sa prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix, son alignement sur la politique nationale de la consolidation de la paix et les priorités nationales du pays. L'évaluation a permis d'apprécier les progrès réalisés par le projet en vue de vérifier les niveaux d'atteinte des résultats et des objectifs escomptés sur la base des critères de pertinence, cohérence, effectivité, efficience, efficacité, effets/impact, durabilité et viabilité, sensibilités aux conflits, genre et équité. L'évaluation a été conduite conformément aux définitions de l'OCD relatifs aux critères proposés dans les termes de référence. La mission d'évaluation a couvert la période allant du 12 juin au 12 juillet 2023.

A l'issu de deux réunions de cadrage de la mission d'évaluation organisée le 12 juin et le 23 juin 2023, l'équipe d'évaluation a pu reconstituer la logique d'intervention sous forme des diagrammes avec objectifs, activités, résultats jusqu'aux effets et impact du projet. Le jugement évaluatif s'est construit autour des questions évaluatives étroitement liés au cadre logique d'intervention reconstitué et couvrant également les différents critères d'évaluation cités ci-haut. La structure d'évaluation a été présentée dans une matrice, principale outil de structuration et de collectes d'informations qui synthétisent les questions évaluatives et les critères de jugement qui ont permis d'y répondre, ainsi que les indicateurs informant chaque critère d'appréciation. L'analyse a été réalisé à travers une triangulation de l'information provenant des sources suivantes : - revues documentaire disponibles – enquêtes par questionnaires – entretien individuels avec les informateurs clés – des discussions de groupe

avec les populations bénéficiaires des actions du projet – l’observation directe lors des visites de terrain organisés dans 30 villages et quartiers de 4 territoires –

Dans certaines situations, la mission d’évaluation a procédé à la collecte des données par entretien téléphoniques ou par courrier électronique à Kalemie, Manono, Goma, Lubumbashi, Kinshasa... Ce processus d’évaluation s’est réalisé par étape : la préparation de la mission et la conception des outils de collecte des données, la sélection et la formation du personnel de collectes des données, le pré test des outils et instruments de collecte des données dans le village de MIKETO le 27 juin 2023 ; les opérations de collecte des données à travers 30 villages et quartiers ciblés de 4 territoires d’intervention du projet ; le traitement et l’interprétation des données collectées ainsi que la rédaction du rapport provisoire sans les données physiques de Moba qui sont complétés dans le rapport définitif.

La méthodologie a été basée sur l’approche gestion axée sur les résultats (GAR) avec la participation des bénéficiaires et des parties prenantes au projet. La mission d’évaluation finale externe du projet s’est déroulée dans des conditions extrêmement difficile et contraignant notamment les difficultés logistiques de déplacement des enquêteurs et des consultants vers des sites d’intervention du projet notamment à Manono, Moba, Nyunzu et Kalemie centre et Kabimba chef-lieu du territoire.

La dégradation de l’état des routes, la panne du Bac qui a conduit l’équipe à parcourir plus de 1500 Km en aller et retour en passant par KABALO- ANKORO (avec multiplicités des taxes à des barrières) pour atteindre Manono soit 4 jours de voyage impactant suffisamment la durée de collectes des données., le phénomène naturel **SABASABA** sur le lac Tanganyika entraînant la rareté du trafic sur le lac. Pour récupérer les protocoles physiques, la mission d’évaluation a dû dépêcher un véhicule sur terrain avec des coûts de transport et de communication exorbitant. Au vu de la multiplicité des sites d’intervention, l’évaluation devrait être exécutée pour une durée maximale de 60 jours avec un coût financier conséquent. Toutes ces difficultés ont impacté négativement la rédaction et la production du rapport provisoire allant jusqu’au non partage du draft 72 heures avant la restitution.

Le bilan de la performance du projet fait état de la pertinence de l’approche adoptée, de la cohérence des actions, des résultats et des objectifs du projet, à travers les 4 territoires ciblés. La mission de l’évaluation considère cette expérience comme un projet pilote. Sa reproduction doit prendre en compte les enseignements tirés et les bonnes pratiques pourraient être une autre alternative de consolidations et de capitalisation de la cohabitation pacifique et cohésion sociale entre les communautés de la province.

La mission d’évaluation a aussi retenu que le projet a associé les différentes autorités politico administratives et renforcer surtout leur compétence en tant que acteurs étatiques. Les principales conclusions présentées dans ce rapport sont formulées au regard des objectifs de l’évaluation finale définis dans les TDR.

Conclusion N°1 Pertinence

Le projet est aligné sur les politiques nationales de développement : le PNSD 2019- 2023 , le plan provincial de développement, la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la République démocratique du Congo; les politiques sectorielles des ministères de l’éducation, de la santé, la vision du ministère de l’agriculture mais aussi aux contextes socioéconomiques du pays et des communautés bénéficiaires et aussi sur le Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) 2020-2024.

Conclusion N°2 Cohérence

Les interventions du projet ont été conçues pour apporter des réponses aux besoins qui ont été identifiés dans la mission d'évaluation participative initiale des besoins dans la zone du projet et dont les consultations se sont effectuées à un niveau supérieur.

Conclusion N°3 Effectivité

La revue documentaire du projet, les résultats des entretiens individuels avec les membres du consortium et les partenaires opérationnels du projet ont démontrés que la majorité d'activités ont été effectivement réalisées. Les activités citées ci-dessous n'ont pas été réalisées comme prévu dans le document du projet, mais ont connu un changement lors de la mise en œuvre, il s'agit de :

- La mise en œuvre des mécanismes de redevabilité par rapport aux propositions de recommandations formulées au cours des réunions mensuelles des comités locaux de paix, de BARAZA et des clubs de solidarité et de paix ;
- La réhabilitation et entretien artisanale des voies de par les techniques de cash for Work et l'approche à haute intensité des mains d'œuvre en faveur des jeunes (cfr activité 4.1.2)
- La mise en place de l'approche caisse de résilience à travers l'association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) (cfr activité 4.1.1) ;
- L'exécution des petites entreprises agricoles ou l'éclosion des micros entreprises en mettant en place des mécanismes d'accès au financement (cfr activité 4.1.4).
- L'appui aux chaînes de valeur agricole et élevage (cfr activité 4.3.2)

La mission d'évaluation a constaté l'absence des toilettes à la maternité MIKETO et au marché Tundwa, car n'étant pas prévues au départ. Par contre la mission d'évaluation a émis certaines observations et réserve sur le changement de certaines activités et les facteurs ayant négativement impacté la réalisation effective d'autres :

- Faible collaboration avec les acteurs étatiques ;
- La durée du projet a remis en cause l'accompagnement effectif des microentreprises agricoles et des différents clubs de paix redynamisés ou créés dans le cadre du projet ;
- Faible coordination des interventions locales, le projet bien qu'ayant financé par le même bailleur n'a pas instauré un cadre local de coordination des actions et de mutualisation des acquis du projet.

Conclusion N°4 Efficacité

La mission d'évaluation considère que la cohésion sociale peut être menacée si un groupe minoritaire ou important se trouve **isolé, exclus, marginalisé, stigmatisé ou étiqueté** réduisant la participation aux activités socio- culturelle, économique et politique faisant l'objet d'un rejet par la société dans son ensemble, et hypothéquant de vivre ensemble.

La non mutualisation des interventions dans les différents territoires par les membres du Consortium et leurs partenaires de mis en œuvre, n'a pas permis une performance globale appréciable du projet. Bien que l'approche partenariale ait été adoptée, il y a eu un manque d'harmonisation des approches au niveau de l'opérationnalité, chaque agence est restée liée à sa mission et son mandat. Les opinions exprimées indiquent que plus de la moyenne des enquêtés considèrent que les objectifs du projet ont été atteints.

L'efficacité dans les résultats attendus des actions du projet est indéniable pour les activités de construction et de réhabilitation des abris ou des infrastructures sociale de base, de protection des populations vulnérables ou déplacées, la mise en place des cadres de dialogue, d'échange, de concertation, le renforcement des capacités des acteurs et des membres des deux communautés, et ce, malgré la non réalisation de certaines activités relatives aux

opportunités économiques, l'Association Villageoise d'Epargne et de Crédit « AVEC », le CASH FLOW par les travaux de réhabilitation des routes de desserte agricole...et le retard dans la mise en œuvre de certaines activités par ailleurs ».

Conclusion N°5 Efficience

La mission d'évaluation se réserve le droit d'émettre une appréciation sur la gestion des ressources mobilisées pour le compte du projet. Toutefois, nous pouvons observer qu'il y a une contradiction entre le taux d'exécution des ressources financières alors qu'il y a certaines activités dont les partenaires de mis en œuvre et les membres du consortium ont reconnus n'avoir pas exécuté.

Conclusion N°6 Effets et impact

Les interventions du projet ont induit une amélioration des relations sociales pacifiques entre les populations de deux communautés par les activités agricoles, les séances de sensibilisations, les activités d'alphabétisation, les activités socio culturelles et sportives, les loisirs, en effet, les chantiers de paix, et les évènements culturelles, les travaux communautaires, ...

La participation communautaire des femmes, des filles et des jeunes garçons aux réunions de BARAZA et aux analyses sociales des communautés, a facilité le renforcement des capacités des populations déplacées, relocalisées retournées et hôtes pour une meilleur cohabitation entre les communautés

Conclusion N°7 Durabilité et viabilité

La mission d'évaluation a identifié les activités des clubs, des transferts de compétences, l'accès aux services sociaux de base, comme étant des opportunités de la durabilité. Et 63,1% des enquêtés confirment que ces activités peuvent se poursuivre même sans financement.

Conclusion générale

Le projet solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés de la province du Tanganyika s'est efforcé de développer le savoir vivre ensemble en dépit des différences culturelles, physiques, ethniques, sexistes pour une cohabitation pacifique et une cohésion sociale par les activités d'interactions sociales au niveau générationnel, (jeunes – adultes) et au niveau environnement physique ou géographique (milieu urbain- milieu rural), ainsi que à travers les activités professionnelles notamment , l'agriculture, l'élevage, et la pêche. Les actions du projet n'ont presque que pas été développé à travers les secteurs miniers qui constituent aussi une source potentielle des tensions, violences et conflits dans la province.

Les interventions du projet s'alignent aux besoins identifiés auprès des bénéficiaires (besoin de sécurité, de renforcement économique, de cohabitation pacifique, de cohésion sociale et accès aux services sociaux de base et du respect des droits de protection des vulnérables et de relocalisation pour les déplacés internes victimes d'atrocité dans leurs milieux d'origine).

Les membres du consortium et leurs partenaires opérationnels ont apportés à la fois des réponses humanitaires et d'urgence, des interventions à court terme, sans perspective de développement durable.

Pour promouvoir une véritable paix et sécurité durable, les interventions du projet doivent viser des actions à long terme pour renforcer la justice sociale, les relations au sein d'une communauté, et la vie en commun. La sécurité et la cohésion sociale, sont intimement liées dans une communauté. La production des biens et des services doivent être destiné à l'ensemble de la population. Lorsque la distribution est moins équitable, les individus exclus ou

rejetés, ont moins de confiance et constituent pour ce faire, des acteurs potentiels des conflits, menaçant sérieusement l'harmonie et le vivre ensemble.

Pour tendre vers une cohabitation pacifique, les membres d'une communauté doivent faire preuve d'une participation sociale active et d'une confiance envers les institutions de la communauté. Pour vivre en sécurité, il faut donner à chaque membre l'opportunité de participer au processus de décisions qui affecte sa vie ou ses conditions d'existence.

L'analyse de la performance globale du projet a pu ressortir quelques principaux résultats obtenus par la mise en place des multiples actions susceptibles d'induire des effets positifs et parfois négatifs dans la vie d'une communauté. Parmi les résultats significatifs, nous pouvons relever ce qui suit :

- Les acteurs ont développé un environnement protecteur sécurisé, propice à la réintégration des populations déplacées des conflits inter communautaire ;
- Le retour progressif des populations vers leurs zones d'origine ;
- L'accès limité aux services sociaux de base, notamment aux soins de santé, à la scolarisation et aux loisirs ;
- Quelques rares réhabilitations et constructions des structures de santé et de scolarisation, les bureaux d'écoute à MiKeto, Nkumbula, Kala, et Nyemba ...
- Le renforcement des moyens d'existence et des opportunités économiques sporadiques ;
- Le renforcement des capacités des acteurs étatiques et ceux de comités locaux de paix, Baraza, les Club Dimitra.

Par contre la mission d'évaluation a émis certaines observations et réserve sur les facteurs ayant négativement impacté la réalisation effective de certaines activités du projet :

- Une mauvaise approche de ciblage des bénéficiaires des aides et des appuis humanitaires d'urgence a entraîné des frustrations à la fois au niveau des villages d'accueil et des populations déplacées ou relocalisées ;
- Le manque de suivi systématique des activités du projet ;
- La faible collaboration avec les acteurs étatiques ;
- Le dysfonctionnement du système de communication entre parties prenantes ;
- L'inexistence d'une base des données unifiées entre agences et leurs partenaires,
- La durée du projet a remis en cause l'accompagnement effectif des microentreprises agricoles et des différents clubs de paix redynamisés ou créés ou dans le cadre du projet ;
- La faible coordination des interventions locales, le projet bien qu'ayant financé par le même bailleur n'a pas instauré un cadre local de coordination des actions et de mutualisation des acquis du projet.

FACTEURS DU SUCCES OU DE LA REUSSITE DU PROJET :

- La redynamisation et la mise en place des comités locaux de paix ;
- La réhabilitation ou construction de quelques infrastructures sociales de base ;
- La forte mobilisation des acteurs locaux ;
- La mise en place des espaces et cadres de dialogue, concertation au niveau des villages.

LECONS APPRISES

- La solution idéale pour garantir un environnement protecteur, c'est favoriser le retour des déplacés vers leurs villages d'origine, car la pression démographique qu'ils exercent dans la zone de relocalisation, constitue une menace permanente des communautés hôtes ;
- Les activités de consolidation de la paix doivent s'attaquer aux causes profondes du conflit intercommunautaire notamment le non accès aux services sociaux de base mais aussi permettre un renforcement des capacités socioéconomiques des différentes couches de la communauté ;
- Les concepts usuels des intervenants du projet pour mobiliser les ressources renforcent la discrimination, le rejet, l'exclusion des membres d'une communauté en particulier « les twa – Mbote » ;
- La restauration de l'autorité de l'état dans les zones où il n'existe pas des symboles du pouvoir ou de la toute puissance publique (les forces de sécurité, la police, la justice ...disposant des équipements de communication et de mobilité pour rétablir la paix et la sécurité ;
- La disponibilité des services d' aide légale améliore non seulement la réduction de l' ignorance en matière juridique et judiciaire mais aussi réduit la corruption dans le système judiciaire qui se développe suite à l'ignorance de la population en matière juridique et manque d'aide légale et l' inefficacité des prestataires des services juridiques qui profitent de la situation d' ignorance de la population pour se créer des pratiques en marge de la justice (corruption) exemple : les cas de survivantes des violences sexuelles qui se règlent à l'amiable) ;
- La combinaison des approches humanitaires et de développement permettra l'autonomisation et la résilience socioéconomique des populations déplacées particulièrement vulnérable ménages vulnérables.

LES BONNES PRATIQUES

La mission d'évaluation a permis d'identifier les bonnes pratiques qu'il convient de capitaliser dans les projets futurs :

- La sélection participative des besoins et des bénéficiaires effectués avant l'intervention du projet devrait permettre une conception des activités adaptées aux besoins des groupes cibles particulièrement les minorités et éviter ainsi d'entretenir des foyers des tensions ;
- L'identification participative préalable des besoins et population cible mené conjointement avec toutes les parties prenantes pour une mobilisation effective et une participation active aux activités du projet, et partant l'amélioration de la performance du projet.

RECOMMANDATIONS

❖ Adressées au Gouvernement Provincial et Gouvernement Central

- Elaborer un projet de loi/édit relatif à l'aide légale aux personnes et groupes vulnérables pour assurer leur protection et sécurité sociale ;

- Adopter une approche de gestion et de maintenance des infrastructures sociales de base réalisées ;
- Impliquer les services techniques étatiques dans l'approbation des plans des infrastructures à réhabiliter ou à construire.

❖ **Adressées au PBF**

- Envisager la mise en place pour des projets futurs d'un cadre de suivi périodique de taux de réalisation des activités impliquant les Agences, la partie gouvernementale, les partenaires de mise en œuvre et la société civile pour se rendre compte de la mise œuvre effective de chacune d'activité et de l'impact de l'intervention ;
- Prévoir pour des projets futurs une étude anthropologique au préalable pour mieux comprendre les us et coutumes des Twa et des bantous ;
- Une revue à mi-parcours devrait être envisagée pour tirer des enseignements à mettre en œuvre en vue des corrections éventuelles ;
- Voir la possibilité de financement de nouveaux projets sur une durée un peu plus longue (trois à cinq ans) en vue de mieux préparer la résilience des communautés. Pour cela, assurer un meilleur séquençage des activités et un meilleur accompagnement pour une plus grande durabilité des interventions.
- Affecté un staff/Point focal en charge de monitoring des activités exécutées sur terrain pour se rendre compte du niveau d'avancement et mesurer le taux d'implication et d'appropriation des résultats par les acteurs.

❖ **Adressées aux Agences de mise en œuvre UNHCR, UNFPA et FAO**

- Obtenir un feu vert d'une institution ou structure de droit de l'homme qui doit vérifier la liste des bénéficiaires directs de peur que les personnes condamnées par la justice à cause des actes commis ne soient pas prises en compte dans le projet ;
- Faire approuver la liste des critères de sélection des bénéficiaires directs des activités (selon les catégories) par une structure de gouvernance du projet afin de promouvoir l'appropriation et la crédibilité du processus ;
- Obtenir un avis favorable d'Engineering (interne ou externe) en ce qui concerne le plan de construction/réhabilitation ou d'entretien des infrastructures (bâtiments ou routes de dessertes agricoles,) de peur que tous les besoins soient prises en compte durant l'exécution des travaux ;
- Mettre en place une base des données des bénéficiaires (listes désagrégées prenant en compte nom, post-nom, sexe, âge, adresse physique et numéro de téléphone) pour éviter que les mêmes personnes puissent bénéficier à une autre occasion les activités financées par PBF ;
- Contracter avec les partenaires de mise en œuvre ayant une assise communautaire pour éviter les difficultés connues avec UDASEV que l'équipe d'évaluation n'a pas pu rencontrer ;
- Renforcer l'implication des autorités publiques et la société civile aux différents stades de mise en œuvre du projet, les associées à l'identification des besoins et obtenir leur engagement en termes de leurs contribution directs pour une appropriation et une durabilité des acquis du projet ;
- Renforcer la méthodologie de conservation ou d'archivage des documents/livrables du projet afin de rendre disponible et un accès facile au besoin.

- Rendre disponible une cartographie détaillée des interventions pour faciliter le travail des évaluateurs ;
- Mettre en place une stratégie de suivi et évaluation des différentes actions du projet avec un chargé de suivi – évaluation au niveau du consortium ;
- Encourager l'appui aux AGR individuelles pour mesurer l'impact et le changement que cela apporte dans la vie du bénéficiaire direct, tandis que les AGR collectives peuvent concourir à l'échange d'expérience et à la cohésion entre les bénéficiaires ;
- Assurer la prise en charge des aspects liés au déplacement des équipes de collecte de données ;
- Diversifier le paquet minimum des opportunités économiques (production agricoles, élevages, pêche, petit commerce...) pour permettre un accroissement rapide des revenus au niveau des ménages vulnérables ;
- Exiger aux fournisseurs des intrants/semences agricole la certification du CNACEM pour éviter de mettre les bénéficiaires dans les défis de la production ;
- Solliciter un avenant sans coût afin de réaliser les activités restantes à la fin de la durée du projet, car il n'existe pas une motivation justifiant ce retard et la possibilité de la mise en œuvre de ces dernières n'est pas documentée.

❖ Adressées aux Partenaires d'implémentation (IP)

- Avoir un personnel de soutien (staffs permanents) qui doit être impliqué dans le projet pour qu'à la fin de prestation du personnel clé, ce dernier soit à mesure de fournir les informations et documentations nécessaires, étant donné que la mission d'évaluation n'a pas eu accès aux MOU/accords de subvention, documents techniques, etc., malgré les efforts fournis,
- Renforcer le mécanisme des synergies entre les différents acteurs ou membres des comités locaux de paix pour une réintégration socio-économique efficace (comités locaux de paix, club de solidarité et de paix, club Dimitra...) ;
- Documenter la méthodologie de la prise en charge judiciaire des victimes/survivantes et le mécanisme d'accès à leurs avis pour mesurer le changement ;
- Conclure un partenariat documenté avec les partenaires techniques, car les partenaires rencontrés n'ont pas pu fournir leurs accords qu'ils ont signés avec les Agences ni leurs propositions techniques.

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET

Titre du projet	Projet «Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés Twa et Bantous dans la province du Tanganyika.
Nom des structures promotion	Consortium des Agences des nations Unies UNHCR – FAO – UNFPA
Partenaires de mise en oeuvre	AIDES, AIRD, LIZADEEL, IPAPPEL, CNR, UDASEV, ARHED, COTB, BSC
Lieux d'implémentation du projet	Kalemie, Manono, Moba et Nyunzu
Durée du projet	Septembre 2020 – Septembre 2022 (24 mois)

Financement du fonds pour la consolidation de la paix du PBF	UNHCR = 1.216.050 USD UNFPA = 9.00.000.54 USD FAO = 9.00.000.54 USD
Total PBF	3016051 USD

I-INTRODUCTION GENERALE

Le présent rapport rend compte des résultats de la mission d'évaluation finale externe portant sur le projet « Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés Twa et Bantou dans la province du Tanganyika en République Démocratique du Congo.

Ce projet a été initié et exécuté par un consortium conduit conjointement par le HCR(Agence lead) et le FNUAP et la FAO financé à hauteur de **3.016.051.08 USD** par le fonds du Secrétaire Général pour la consolidation de la paix.

Il visait à atteindre 2036 bénéficiaires, plus spécialement les femmes, y compris les retournés, les déplacés internes et les membres des communautés d'accueil, à travers la zone d'intervention du projet avec un accent sur la communauté Twa.

La mise en œuvre du projet a privilégié une approche de collaboration avec les acteurs gouvernementaux au niveau provincial dont :

- Le Ministre Provincial de l'Éducation, Santé, Affaires Sociales et Recherche Scientifique, en charge de l'Action Humanitaire du Tanganyika - Ministère Provincial de l'Intérieur, Sécurité, Affaires Coutumières, Communication et Média du Tanganyika ;
- Le Ministère Provincial de la Jeunesse, Sports, Loisirs, Culture et Art, Tourisme, Postes, Télécommunication, Nouvelle Technologie, et Initiation à la Citoyenneté du Tanganyika ;
- Le Ministère Provincial de l'Agriculture, Pêche, Elevage et Développement Rural et les inspections territoriales de l'agriculture, de pêche et élevage et de développement rural et inspection territoriale (ITAPEL) du Tanganyika ;
- Le Ministère Provincial du Développement rural et Inspection territoriale (IDR) du Tanganyika.

D'une durée de 18 mois au départ avec extension de 6 mois sans coûts additionnel, le projet a pris fin en septembre 2022 après 24 mois d'exécution. Il visait à renforcer la cohabitation pacifique en les communautés Twa et Bantou à travers une serie d'activités déterminées à

créer un environnement protecteur, à encourager l'implication des jeunes et des femmes, à accroître l'accès aux infrastructures et services sociaux de base et à fournir un soutien aux moyens de subsistance durables dans les territoires de Kalemie, Moba, Manono et Nyunzu de la province du Tanganyika.

Ce projet est une suite du projet "TUSIKILIZANE" mise en œuvre par UNFPA – FAO – UNESCO à Moba et à Manono, qui fut jadis considéré comme un épiscentre du conflit intercommunautaire. Pour ce faire, les Agences membres du consortium ont procédé à des consultations des différentes parties prenantes pour identifier les besoins prioritaires et surtout avoir un ciblage géographique des populations déplacées particulièrement vulnérables.

Au terme des multiples interventions des membres du consortium (HCR – FAO – UNFPA) avec leurs partenaires de mise en œuvre (AIRD, AIDES, LIZADEEL, UDASEV, IPAPEL et CNR...) ont procédé à une évaluation finale indépendante.

L'objectif général de cette mission d'évaluation finale externe était d'apprécier et d'analyser la performance globale du projet « Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés Twa et Bantou dans la province du Tanganyika en RDC, à travers ce qui est convenu comme les critères classiques ci-après :

la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacités, la durabilité/ viabilité/parténariat et l'appropriation, l'impact le niveau de prise en compte des dimensions genre, équité, inclusion, sensibilité au conflit catalytique, tolérance aux risques, innovation, valeur ajoutée et l'approche communautaire conformément aux standards applicables aux évaluations des projets et programmes d'urgence ou de développement.

Concrètement, l'équipe d'évaluation finale s'est efforcée d'apprécier le degré de réalisations, les résultats obtenus, les progrès, les leçons tirées, les succès et les échecs de la mise en œuvre des activités du projet en répondant aux questions d'évaluation, au regard des objectifs lui assignés et de la chaîne des résultats attendus (produits / effets / impacts) et partant formuler les recommandations aux différentes parties prenantes.

Enfin, la mission d'évaluation finale a pris en compte l'approche fondée sur la paix, sécurité, dialogue, réconciliation, le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et la justice (protection de minorités, des groupes vulnérables, femmes jeunes, personnes en situation d'handicap).

2.1. Contexte général de l'évaluation

Figure 1 : Carte de présentation de la zone d'intervention du projet



(Source : Tanganyika (Province) -Wikipédia)

Le Tanganyika est une province de la République Démocratique du Congo créée en 2015 à la suite du démembrement de la province du Katanga conformément à la constitution du pays. Elle est située au sud-est du pays, elle est limitrophe de 5 provinces rd-congolaises, d'une province zambienne et trois régions tanzaniennes sur la rive orientale du Lac Tanganyika. Sa superficie est de 134 940 Km² avec une population estimée à plus de 3,3 millions d'habitants. Elle compte six subdivisions que sont les territoires de Kabalo, Kongolo, Manono, Moba, Nyunzu et Kalemie qui est le chef-lieu de la province.

Sur le plan économique, la province du Tanganyika est riche en minerais. Elle regorge notamment de cassitérite, d'or, de coltan et d'émeraudes. C'est aussi une province agropastorale. Elle produit le manioc et le maïs dans le territoire de Nyunzu, considéré comme son grenier. Au Haut-Plateau de Marung, en territoire de Moba, le Tanganyika développe l'élevage de bovins, la culture des haricots et autres produits maraîchers.

Depuis 2016, la province du Tanganyika est caractérisée par des tensions ou des violences entre les populations twa et bantoues et une intensification des attaques des groupes armés ou des conflits intercommunautaires, qui ont entraîné des déplacements massifs des populations affectant plus particulièrement les populations plus vulnérables.

C'est dans ce contexte que le gouvernement provincial, a pu organiser un « *Forum pour la Paix, la Réconciliation et la Cohabitation Pacifique* » entre les Twa et Bantous au Tanganyika, pour réfléchir sur les voies et moyens de rétablir la paix et la cohabitation pacifique dans la province. Ce forum a pu formuler un certain nombre de recommandations, dont la mise en place d'un cadre provincial de paix, l'accès aux services sociaux de base, surtout les services qui ont trait à la scolarisation des Twa, et assurer une assistance aux retournés des deux communautés. Pour ce faire, des efforts de pacification entrepris par les autorités locales, la société civile et d'autres acteurs impliqués dans le dialogue communautaire couplés à la réponse humanitaire, ont favorisé l'amélioration de la situation sécuritaire et le retour des populations déplacées dans l'ensemble de la province du Tanganyika.

La mise en place des différents mécanismes communautaires de préventions de conflits et de redevabilité ont permis non seulement d'améliorer l'engagement de l'État via les dialogues avec les communautés, et la société civile, lesquels ont été à la base du rapprochement intercommunautaire et l'amélioration de la confiance entre les parties prenantes, mais elle a

également permis une certaine appropriation de l'état du processus de paix. Mais ces mécanismes de redevabilité et de prévention de conflits ont été peu ou pas outillés, ce qui ne leur a pas permis d'intervenir dans des zones où la méfiance entre les Twa et les Bantous persistent et qui ne sont pas couvertes par les interventions de paix. Les organisations de la société civile existantes dans la province affichent aussi un faible leadership et une faible capacité institutionnelle pour contribuer efficacement à la paix et proposer des solutions durables pour la réduction des inégalités entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika.

C'est ainsi qu'en septembre 2020, un Consortium conduit conjointement par le HCR (Agence lead) et le FNUAP et la FAO a reçu un financement pour mettre en œuvre un projet intitulé "**Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika**" financé à hauteur de **3.016.051,08 USD** par fonds du Secrétaire Général pour la Consolidation de la paix.

Ce projet, d'une **durée de 24 mois** (y compris une extension de 6 mois) qui a démarré en septembre 2020 et pour s'achever en septembre 2022, visait à renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue par le biais d'activités destinées à créer un environnement protecteur, à encourager l'implication des jeunes et des femmes, à accroître l'accès aux infrastructures sociales de base et à fournir un soutien aux moyens de subsistance durables dans 4 territoires (Kalemie, Nyunzu, Moba, Manono) dans la province du Tanganyika en République Démocratique du Congo.

2.2. Enjeux et portée de l'évaluation

Cette évaluation finale externe du projet « *Solutions durables pour la cohabitation pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika en RDC* » s'est efforcée d'apprécier le processus de mise en œuvre des actions du projet et les résultats obtenus en matière de consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet ainsi que sur d'autres données de suivi recueillies sur les produits et les résultats du projet ainsi que sur le contexte des Territoires ciblés. Les questions d'évaluation ont été formulées sur les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE ainsi que sur les critères d'évaluation spécifiques au projet PBF : **pertinence, cohérence, effectivité, efficacité, efficience, impact, durabilité, appropriation et renforcement des capacités** des acteurs et des institutions au niveau local, territorial et provincial. L'équité, le genre et la sensibilité aux conflits, tolérance aux risques, innovation, valeur ajoutée et l'approche communautaire ont également été intégrés dans la conception de l'évaluation comme axe transversal conformément aux standards applicables aux évaluations des projets et programmes d'urgence ou de développement.

La consolidation de la paix est restée la principale ligne de l'évaluation finale externe du projet. Cette mission d'évaluation finale externe concerne la période de **septembre 2020 à septembre 2022** et s'est déroulé du 12 juin 2023 au 12 juillet 2023. L'évaluation finale a été planifiée et mise en œuvre par rapport à un ensemble standard de questions d'évaluation principales, avec des sous-questions correspondant à la théorie du changement et du cadre logique du projet.

En termes de couverture géographique, l'évaluation a couvert l'ensemble des activités menées dans quatre de six de Territoires de la province de Tanganyika : **Kalemie, Manono, Moba et Nyunzu**.

Enfin les domaines couverts ou les champs de l'évaluation concernent les thématiques suivantes :

- ✓ L'existence des tensions/violences/conflits intercommunautaires ;
- ✓ La sécurité, protection des personnes et groupes vulnérables

- ✓ La cohabitation pacifique et cohésion sociale ;
- ✓ La santé et l'éducation ;
- ✓ La gouvernance, recevabilité et communication ;
- ✓ La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ;
- ✓ La construction et la réhabilitation des infrastructures sociale de base ;
- ✓ L'Eau, hygiène et assainissement.

1.2.1- Objectif général de l'évaluation

Cette évaluation de projet offre l'opportunité d'évaluer les réalisations du projet RDC PBF/COD/A-5 : Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika d'une manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo, dans les domaines de l'Accès équitable aux services sociaux. En évaluant dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs et les résultats escomptés en matière de consolidation de la paix, l'évaluation permettra de tirer des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de consolidation de la paix, ainsi que de mettre en évidence les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu. En ce sens, l'évaluation de ce projet concerne aussi bien la responsabilité que l'apprentissage.

Concrètement la mission d'évaluation finale a consisté à décrire, analyser, mesurer, comparer et apprécier (quantitativement et qualitativement) les réalisations, les résultats obtenus, les progrès, les changements, les bonnes pratiques, les leçons tirées, les succès et les échecs de la mise en œuvre des activités du projet. Et partant formuler les recommandations aux différentes parties prenantes. Enfin, cette évaluation devra tenir compte de la manière dont l'intervention a cherché à renforcer l'application de l'approche fondée sur la paix, sécurité, dialogue et réconciliation les droits fondamentaux de la personne humaine, les minorités, les femmes et l'enfant, l'approche communautaire.

1.2.2-Objectifs Spécifiques de l'évaluation

Au terme de la mission de l'évaluation finale du projet, sous la supervision du Chargé de l'évaluation de l'UNHCR, UNFPA, et FAO, l'équipe d'évaluation indépendante avec la participation des parties prenantes a été capable de (d') :

- Évaluer la pertinence et la pertinence du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix les plus pertinentes ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la République démocratique du Congo ; 3) la question de savoir si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU en République démocratique du Congo ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité au genre en République démocratique du Congo ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet PBF a contribué concrètement à réduire un facteur de conflit en République démocratique du Congo. En ce qui concerne la contribution du projet PBF, l'évaluation peut déterminer si le projet a contribué à faire avancer la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD 16 ;
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-prix ;

- Évaluer si le soutien apporté par le PBF a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, et s'il était responsable de l'égalité des sexes ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre par le biais d'une approche sensible aux conflits
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons tirées du projet ;
- Fournir des recommandations exploitables pour la programmation future.

1.2.3-Résultats attendus de la mission de l'évaluation

A l'issue de la mission d'évaluation finale externe du projet, les résultats suivants sont attendus :

- Le niveau d'atteinte des objectifs et des résultats attendus de l'action est apprécié ;
- La pertinence et la cohérence des objectifs du projet par rapport aux politiques nationales et régionales sont mises en évidence ;
- L'efficacité et l'efficience de la stratégie de mise en œuvre des activités et l'atteinte des objectifs sont analysées ;
- La logique d'intervention, la structure, le fonctionnement et le management du projet sont analysés ;
- La pertinence et l'efficacité du montage partenarial sont analysées ;
- Les changements (effets) sur les bénéficiaires sont appréciés ;
- Le renforcement des capacités des partenaires et la valorisation des acquis dans le cadre du plaidoyer sont mesurés ;
- Les feedbacks des bénéficiaires et les autres partenaires sur la qualité des services rendus sont recueillis ;
- Un rapport d'évaluation finale de maximum 60 pages incluant les leçons apprises, les bonnes pratiques et des recommandations est rédigé.

2.3. –Analyse des parties prenantes

La mise en œuvre du projet s'est basée sur une synergie d'actions de 3 Agences des Nations Unies (UNHCR, UNFPA et FAO) combinant l'approche humanitaire (construction des abris) et de développement (accès aux opportunités économiques, renforcement des moyens de subsistance, promotion en entrepreneuriat, développement communautaire par les travaux HIMO, renforcement des mécanismes de changement des attitudes et comportement pour une intégration et cohésion sociale, appui financier aux initiatives d'auto développement (kit de sortie ou fonds de démarrage), alphabétisation fonctionnelle, etc.). La mise en œuvre des activités du projet a privilégié l'approche partenariats pour le développement et une implication des autorités politico-administrative (gouvernement provincial, division du plan, de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, division sociale...).

Une mission conjointe de suivi des activités de terrain, et une évaluation participative des besoins et ciblage des bénéficiaires au début du projet ont été réalisées avec les différentes parties prenantes actives dans l'accompagnement des vulnérables, réintégration socioéconomique et amélioration des moyens d'existence des vulnérables et en particulier des déplacés – retournés – relocalisés. La réalisation des activités du projet a été le fruit des acteurs impliqués dans la promotion des droits humains et protection, accès aux droits des victimes des VBG LIZADEEL, AIDESS) dans la promotion des moyens de subsistance et autonomisation des ménages (UDASEV, IPAPEL, Inspection territoriale de l'agriculture...).

2.4. Approche Méthodologique

La conduite de cette évaluation a procédé à une combinaison de l'analyse quantitative et qualitative. L'investigation s'est basée sur les méthodes quantitatives et qualitatives et la collecte des données par l'administration des questionnaires et l'interview aux leaders communautaires, partenaires d'exécution, aux leaders des associations, clubs de paix et représentants des agents de changements, les membres du club Dimitra et bénéficiaires représentatifs de la population d'étude.

Dans la sélection des personnes cibles à interviewer, l'évaluation a tenu compte de l'aspect genre et des données ont été analysées tout en tenant compte de l'aspect genre et d'autres catégories tel que jeunes, et moins jeunes, pour analyser la prise en compte des différents groupes sociaux dans la mise en œuvre des activités du projet.

L'évaluation a appliqué la méthode des critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et s'est conformée aux normes et critères d'évaluation du GENU. L'équité et le genre ont également été intégrés dans la conception de l'évaluation.

L'évaluation a été conçue pour comparer les résultats obtenus aux résultats escomptés. L'évaluation a été conçue pour répondre à trois grandes questions d'évaluation liées à six critères d'évaluation, conformément aux termes de référence de la mission en annexe. Les conclusions de l'évaluation sont présentées selon chaque critère OCDE / CAD. L'évaluation utilise la notation à code de couleur suivante qui indique l'étendue de l'adéquation du projet aux intentions initiales

A	Très adéquat / approprié / satisfaisant
B	Adéquate / appropriée / satisfaisante mais possibilité d'amélioration.
C	Pas très adéquat / approprié / satisfaisant. Quelques ajustements sont nécessaires.
D	Pas adéquat / approprié / satisfaisant du tout

Critère d'évaluation 1 - Pertinence / convenance :

- Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?
- Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix dans le pays et dans la province du Tanganyika au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre ?
- Le projet était-il pertinent par rapport au mandat de l'ONU en matière de consolidation de la paix et aux ODD, en particulier l'ODD 16 ?
- Le projet était-il pertinent par rapport aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?

Critère d'évaluation 2- Efficacité :

- Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, notamment en ce qui concerne les achats, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?

- Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données actualisées ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?
- Dans l'ensemble, le projet PBF en a-t-il eu pour son argent ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences de l'ONU et d'autres organismes de mise en œuvre et donateurs ayant le même portefeuille ?

Critère d'évaluation 3- Effectivité :

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il atteint les objectifs visés et contribué à la vision stratégique du projet ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il intégré un genre de façon substantielle et appuyé une consolidation de la paix qui tient compte du genre ?
- Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?
- Le système de suivi du projet capturait-il adéquatement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

Critère d'évaluation 4 – Efficience :

L'évaluation a examiné l'efficience en termes de rentabilité des interventions :

- Mesure dans laquelle le projet a optimisé les ressources financières, matérielles et humaines à sa disposition ; et
- Quelle mesure les coûts des interventions ont été efficiente pour atteindre les résultats et les produits prévus du projet.

Critère d'évaluation 5 - Durabilité, appropriation nationale, pérennisation des actions :

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, les programmes législatifs et les politiques appartenant au pays ?
- Quel est le degré d'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du PBF et à poursuivre les initiatives, en particulier la participation des femmes aux processus décisionnels, soutenues par le projet PBF ?

Critère d'évaluation 6 - Cohérence :

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail effectué par différentes entités, notamment par d'autres acteurs de l'ONU ?
- Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Critère d'évaluation 7 - Sensibilité au conflit :

- Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
- Le projet était-il responsable des impacts négatifs involontaires ?
- Est-ce qu'un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance qui permet de surveiller les impacts involontaires ont été établis ?

Critère d'évaluation 8 – Catalytique :

- Le projet a-t-il été un catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?
- Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Critère d'évaluation 9 – Sensibilité à la dimension de genre :

- Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons lors de sa conception (y compris dans l'analyse du conflit, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et de sa mise en œuvre ?
- Les engagements pris dans la proposition de projet en faveur d'une consolidation de la paix sensible au genre, notamment en ce qui concerne le budget, ont-ils été tenus tout au long de la mise en œuvre ?

Critère d'évaluation 10 – Tolérance au risque et innovation :

- Si le projet a été qualifié de "haut risque", les risques ont-ils été surveillés et atténués de manière adéquate ?
- Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Peut-on en tirer des enseignements pour des approches similaires ailleurs ?

Critère d'évaluation 11-Effet/Impact :

- L'évaluation a examiné les effets et changements socioéconomiques produits par les interventions du projet ;
- L'évaluation a aussi examiné les mécanismes ayant induit à la multiplication de ces effets ainsi que l'impact des interventions du projet sur la réintégration sociale des déplacés internes dans leur village d'origine.

Pour assurer la validité et la fiabilité des données, les guides de questions d'évaluation et des questionnaires d'enquête ont été conçus à l'aide d'une matrice d'évaluation (annexé au rapport). Cela garantissait que tous les aspects du mandat soient inclus. L'évaluation a utilisé une approche de méthodes mixtes et des informations triangulées provenant de différentes sources pour améliorer la fiabilité des résultats.

L'évaluation a eu lieu du 12 juin au 12 juillet 2023. Au cours des missions sur terrain, l'équipe de deux consultants a supervisé l'équipe de collecte des données et a procédé à l'administration du questionnaire de base, à la conduite des entretiens individuels avec les informateurs clés et à l'organisation des discussions des groupes ou focus group avec les populations bénéficiaires des différentes interventions du projet (membres des Clubs locaux de Paix, Clubs de Solidarité et de Paix, Clubs Dimitra, des agents et cadres de l'administration territoriale, des Chefs de village, des leaders religieux et communautaires, des acteurs de la société civile, des ONGs, des personnels des Territoires bénéficiaires de la province de Tanganyika).

Chaque fin de la journée, via une réunion WhatsApp, l'équipe des consultants et les enquêteurs se réunissaient pour discuter et trianguler les résultats sur la base d'une synthèse de guides de questionnaires. Cela garantissait la fiabilité et la crédibilité des données et des informations collectées. Une nouvelle triangulation des examens de documents et des résultats d'évaluation a été réalisée au cours de la phase de rédaction du rapport.

1.4.1. Méthode de collecte des données

L'évaluation a été mise en œuvre en trois phases principales : une phase de démarrage, une phase de mission sur le terrain et une phase de synthèse et de rapport.

1.4.1.1. Phase de démarrage

Cette phase a principalement consisté en un examen approfondi et systématique des documents de projet suivants : propositions de projet initial, (y compris le cadre des résultats et ressources), rapports narratifs d'activités du projet sur les avancements et progrès réalisés par les trois Agences des Nations unies et leurs partenaires de mise en œuvre, cadre de résultats et des ressources, les documents sur les politiques nationales et les stratégies de la RDC et des Nations Unies.

L'équipe de mission d'évaluation a tenu des entretiens avec les points focaux dans les Agences des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution, les responsables en charge du projet. Sur la base de l'examen des documents et des entretiens préliminaires effectués, l'équipe d'évaluation a reconstruit une théorie du changement et conçu une matrice d'évaluation pour guider le processus d'évaluation. Enfin, l'équipe d'évaluation a soumis un rapport de démarrage décrivant la méthodologie d'évaluation, l'analyse des parties prenantes, les questions sur la constitution de l'échantillonnage et le calendrier des missions sur le terrain ainsi que les outils de collecte des données.

1.4.1.2. Phase de mission sur le terrain et de collecte des données primaires

Les principales méthodes d'évaluation étaient les suivantes :

a) ***Revue documentaire et amélioration du protocole existant*** Cette première étape est importante et a permis de consulter l'ensemble des documents de projet et autres documents disponibles sur les interventions en matière de sécurité, prévention et gestion des tensions/violences/conflits intercommunautaires, cohabitation pacifique, réconciliation, réintégration, cohésion sociale, et consolidation de la paix durable dans la province de

Tanganyika. A travers cette revue documentaire, la mission d'évaluation finale externe a effectué un examen documentaire sur les interventions déjà réalisées dans le cadre du projet qui ont favorisé l'accès aux services sociaux de base ainsi que l'amélioration des moyens de subsistance des populations déplacées et autochtones bénéficiaires.

Un examen documentaire des résultats déjà obtenus, des documents de projet et des rapports d'activités périodiques rapport d'activité des partenaires de mise en œuvre a été effectué. Une revue documentaire continue pendant la mission d'évaluation a été effectuée pour enrichir les résultats de la revue documentaire avec les informations qualitatives et quantitatives collectées au terrain. Il est à noter que d'autres documents issus de projets similaires menés dans notre pays sont également consultés afin d'enrichir les outils de collecte de données.

Les documents de stratégies nationales en rapport avec la réintégration et l'amélioration des conditions de vie de la population ont été aussi consultés. Après l'examen des documents, des échanges sur les outils et le cadre méthodologique de l'étude ont été faites avec l'équipe, le cabinet de consultance et points focaux du projet des agences de Nations Unies impliquées (UNHCR, UNFPA et FAO) dans la Province de Tanganyika pour discuter des outils de collecte de données (la méthodologie d'évaluation, questionnaire, guide d'entretien et discussions de groupe).

La question d'échantillonnage a été également discutée. L'analyse documentaire et entretien préliminaire avec les points focaux des agences des Nations Unies (UNHCR, UNFPA et FAO) ont permis de dresser une matrice de question d'évaluation et cadre de résultats et matrice d'analyse de l'efficacité ainsi que l'élaboration et l'adaptation des guides d'entretiens et questionnaires d'évaluation.

La revue documentaire a été continue et itérative pour permettre une triangulation des résultats de terrains et les autres données secondaires disponibles dans les documents existants. Les outils de collecte des données étaient soumis avec le rapport de démarrage et sa validation a permis de procéder à la collecte des données primaires.

b) Collecte de données quantitatives

Au cours de cette mission d'évaluation, en plus des données secondaires, des données primaires quantitatives ont été collectées. Les données quantitatives ont concerné les niveaux d'atteintes des indicateurs clés du projet, le niveau d'impact et effets sur les bénéficiaires et sur le niveau de réintégration et cohésion sociale et économique des bénéficiaires du projet dans les 4 territoires d'intervention du projet. Les informations permettant l'analyse du niveau d'amélioration des conditions socioéconomiques des populations bénéficiaires, l'analyse des effets induits attendus et inattendus ainsi qu'une analyse des facteurs de succès et d'échec ont été collectées.

c) Collecte de données qualitatives

Des entretiens qualitatifs ont été menés avec des personnes clés sous forme d'entretiens individuels. Les parties prenantes comprenaient le personnel du projet, le partenaire de mise en œuvre, les leaders communautaires, les chefs de village, les agents et cadres de l'administration publique des territoires ciblés, les services techniques déconcentrées de l'état, les leaders des associations, clubs de paix, et entreprises sociales.

De plus **08 discussions de groupe** avec les populations des bénéficiaires et non bénéficiaires ont été mené dans les 4 territoires d'intervention : **Kalemie, Manono, Moba et Nyunzu**.

Les outils/instruments de collecte des données utilisés faisaient particulièrement référence aux dimensions de genre, telles que les contraintes et facteurs limitant la participation aux actions de renforcement de la réintégration sociale par les filles par rapport aux garçons qui perpétuent la limitation des femmes dans l'exercice des activités de renforcement des capacités de leur résilience socioéconomique.

Pour s'assurer que les aspects liés au genre sont bien pris en compte, l'équipe a mené des études de cas distinctes pour les filles/ femmes et les garçons/hommes bénéficiaires. Qualitativement, une analyse des changements les plus significatifs à travers l'application de la méthode de récolte des résultats a été appliquée dans la collecte des impacts socio-économiques et des changements dans les modes de vie et la cohésion et l'intégration sociale des populations déplacées.

1.4.2. Echantillonnage quantitatif

Conformément aux Termes de référence de la mission d'évaluation finale externe du projet « *Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika* » en RDC, réalisé par le Consortium de trois Agences des Nations Unies (UNHCR, UNFPA et FAO) et leurs partenaires de mise en œuvre et prenant en compte les contraintes d'accessibilités, de sécurité, des conditions climatiques ou environnementale, du facteur temps, du coût financier et surtout l'absence des **informations fiables sur la population mère** du projet, la mission d'évaluation a opté de recourir à la technique d'échantillonnage stratifié qui a consisté à diviser la population bénéficiaire du projet en groupes homogènes (appelés strates), qui sont mutuellement exclusifs.

Des échantillons étant indépendants, on peut utiliser n'importe quelle technique d'échantillonnage pour sélectionner les membres (ou sujets) constituant de l'échantillon à l'intérieur de chaque strate.

Dans le cadre de cette mission d'évaluation, le village ou la localité ou encore le quartier où est implanté le Comité Local de Protection « CLP », le Club de Solidarité et de Paix « CSP » ou le « Baraza », le Club DIMITRA, a été retenu comme une strate (ou la plus petite unité) comprenant les membres du CLP ou CSP ou le Club DIMITRA. A l'intérieur de chaque Club, l'équipe des agents de collecte des données de la mission d'évaluation avec la collaboration (ou la facilitation) des points focaux ou acteurs de mise en œuvre du projet ou encore des membres du Club (Président/Modérateur, Secrétaire ou membre) ciblés ont combiné les *techniques d'échantillonnage accidentel et volontaire*. Ces techniques ont permis d'identifier et sélectionner les membres des CLP ou CSP ou des Club Dimitra disponibles qui acceptent de participer à l'exercice de l'évaluation des actions du projet.

Tenant compte des contraintes d'accessibilité (état de route, distance physique), de sécurité et pour garantir ou respecter la *représentativité de l'échantillonnage*, **30** villages ou les localités ou quartiers situés dans le rayon d'un à 60km de chaque territoire ciblé ont été retenues :

- **Le territoire de Kalemie** : Kabimba, Kabutonga, Kabwa, Hongwa, Lukwangulo, Moni, Miketo, Mitetizi, Mushaba, Sango malumbi ;
- **Le Territoire de Manono** : Kamala 1, Kamala 2, Majengo, Malolo, Mande, Manono Centre ;
- **Le Territoire de Moba** : Nkumbula, Kala, Mikaba, Katanga, Ponde, Majengo, Kipia, Kipi

- **Le territoire de Nyunzu :** *Mukenza, Lombwa, Quartier /Changa Changa, quartier /Kamitunga, poste de Nyemba*

Les critères géographiques, de résidence, d'appartenance ou d'implication aux activités réalisées de différents comités de volontaire et de disponibilité ont été retenus pour la constitution de l'échantillon.

La mission d'évaluation n'a pas pu identifier de manière exhaustive le nombre des villages bénéficiaires de l'action.

Tableau n° 1: Echantillon des personnes enquêtées par Territoire

N°	TERRITOIRE	Membres CLP/CSP/ CLUB DIMITRA				Informateurs clés				Membres de focus groupe				Tot. général	%
		M	F	Total	%	M	F	Total	%	M	F	Total	%		
1	Kalemie	62	56	118	29	24	10	34	37	11	09	20	25	172	29
2	Manono	44	49	93	23	09	08	17	18	14	06	20	25	130	22
3	Moba	40	52	92	22	13	08	21	23	16	04	20	25	133	23
4	Nyunzu	55	54	109	26	11	09	20	22	12	08	20	25	149	26
Total Général		211	201	412	100,00	57	35	92	100,00	53	27	80	100,00	584	100,00

Source : Evaluation finale

Dans l'optique de garantir la représentativité par Territoire et par sexe, une méthode d'échantillonnage occasionnel et disponible a été appliquée dans la fixation de la taille de l'échantillon par Territoire et par sexe des bénéficiaires à enquêter et un choix raisonné a été appliqué dans la sélection des bénéficiaires à enquêter pour pouvoir respecter la parité hommes / femmes à enquêter.

Ces outils tiennent compte des indicateurs clés du projet et de l'évaluation tout en veillant de mesurer l'impact, de détecter la pérennité, la durabilité, l'efficacité et l'efficience des interventions du projet. Les questionnaires d'enquête des bénéficiaires ont tenu aussi compte des indicateurs du projet, et veillé à détecter les éléments d'impacts, le niveau de pérennisation, durabilité, efficacité des projets. Ce questionnaire a permis d'émettre aussi des questions qui permettent de détecter le changement économique et social de l'intervention du projet.

1.4.3. Procédure de collecte des données quantitatives

Les données quantitatives ont été collectées en utilisant une double application d'enregistrement des réponses manuellement et en ligne en vue de faciliter le traitement rapide des informations et surtout de comparer les données collectées. Chaque fin de journée, les données collectées sous téléphone Android étaient transférées vers la plateforme internet Kobo tool box. Comme la saisie des données se faisaient sur un téléphone en utilisant un programme (Open Data Kit) qui contrôle l'étendue des données et la logique des sauts du questionnaire, ainsi que la cohérence interne, l'édition des données comprendra la vérification des étendues, la structure des questionnaires et un ensemble de contrôle de cohérence interne. Toutes les erreurs détectées au cours du processus d'édition étaient corrigées. Une fois que la vérification et l'apurement des données étaient terminés, la base de données nettoyée a permis de détecter les indicateurs pertinents pour comprendre les effets ou d'impact, efficacité et durabilité du projet.

Ainsi l'équipe d'évaluation a pu administrer 412 questionnaires, organisé 92 entretiens individuels avec les informateurs clés et 8 discussions de groupes (ou focus group) ayant touché 80 personnes à travers les quatre Territoires ciblés par le projet soit un total de 584 personnes touchées par l'évaluation externe.

ANNEXE 1 : Canevas de Questionnaire, entretien et guide de focus group de l'évaluation

ANNEXE 2 : TDR De l'évaluation (**Voir Annexe 1 et 2**).

1.4.4. Analyse des données et rédaction de rapport

Cette étape a été consacrée à la rédaction du document de rapport provisoire sous le format de PBF. Le rapport provisoire était partagé avec les commanditaires de l'évaluation pour ses commentaires pour son enrichissement. Le rapport final sera rédigé sur base des observations pertinentes émises. L'équipe de consultants a effectué une analyse du contenu des données qualitatives, une analyse des fréquences, et analyse multidimensionnelle, une triangulation, une désagrégation des données et un regroupement des données en thèmes et sous-thèmes, conformément aux critères de l'OCDE-CAD et à la matrice d'évaluation.

La précision de l'échantillon et des outils utilisés dans l'évaluation ont permis de dégager des tendances grâce aux techniques de traitement des questionnaires afin d'arriver aux résultats actuels. Il s'agit de la technique de tri à plat et de tri croisé des questions. Le tri à plat permet d'avoir un « tableau de référence » sur les questions fermées, de déterminer le pourcentage de réponses obtenues pendant l'administration des questionnaires.

Concernant le tri croisé, il a été utilisé en tenant compte des rapports de cause à effets entre deux questions qui se présentent comme liées. Cette technique permet d'avoir un « tableau de contingence » qui comporte des pourcentages de réponses des deux questions croisées en vue de mettre en exergue les différences de comportement, des variables explicatifs et des facteurs de corrélation.

ANNEXE 3 : Liste des personnes rencontrées (Voir Annexe 3).

A la fin de la phase de traitement des données, l'équipe de la mission d'évaluation a procédé à la transcription des entretiens individuels et de focus-groups. Au terme de ce travail, l'équipe de la mission d'évaluation finale a élaboré le rapport provisoire et transmis aux membres du consortium et ses partenaires pour commentaires et observations.

Cette approche a permis de croiser les opinions et les données recueillies pour mieux comprendre, interpréter et apprécier les progrès, les résultats réalisés et les stratégies d'interventions mises en œuvre par les acteurs avec l'implication des populations bénéficiaires.

Ce processus a abouti à la rédaction des premières conclusions de l'évaluation avec restitution aux différentes parties prenantes.

2.5. Déroulement de la mission d'évaluation

La mission d'évaluation s'est déroulée du 12 juin au 12 juillet 2023

Tableau n° 2 : Chronogramme des activités de la mission d'évaluation (**voir annexe 4**).

2.6. Mécanismes d'assurance qualité

Nous appliquons un contrôle de qualité strict sur tous les résultats que nous produisons en combinant l'expérience acquise par les équipes proposées en matière de gestion de la qualité de travaux similaires.

L'équipe de consultants a pour principe une gestion quotidienne de la qualité, tant au niveau des ressources (inputs) que de celle des résultats (output). Pour chaque mandat nous confié, nous nous engageons à contrôler les ressources, prestations et résultats à chaque niveau du projet, à savoir, durant la préparation, la rédaction des rapports intermédiaires et du rapport final.

D'une façon spécifique dans le cadre de ce mandat, les mécanismes d'assurance qualité ont été mises en œuvre durant la collecte des données et ont visé de (d') : (i) assurer une représentativité par sexe des enquêtes, (ii) Contrôle de la qualité des données journalières à travers la confection d'un programme de cohérence. Chaque fin de la journée, par un groupe WhatsApp, une petite réunion de débriefing a été organisée avec l'équipe de collecte et les consultants pour analyser le déroulement de l'activité de collecte des données, les observations directes et échanger sur les étapes prochaines.

2.7. Éthique de l'évaluation

Conformément aux directives pour l'éthique en matière d'évaluation des directives de l'évaluation des Nations Unies, la collecte de données primaires pour l'évaluation a été réalisée par l'équipe de consultants et des enquêteurs au moyen d'entretiens face à face avec des parties prenantes sélectionnées, enquête par questionnaire et des focus groups discussions dans les territoires d'intervention du projet. La participation à l'évaluation était volontaire et les participants ont été informés des objectifs de l'évaluation, de la confidentialité et de l'utilisation des données. Les répondants ont émis un consentement oral éclairé avant le début des entretiens. Toutes les informations reçues lors des entretiens étaient anonymes et ne pouvaient donc pas être attribuées à une personne spécifique.

2.8. Limites de l'évaluation

Le projet n'a pas identifié le groupe témoin lors de l'évaluation initiale des besoins ce qui a rendu impossible l'utilisation des groupes témoins lors de l'évaluation quantitative. L'équipe des consultants a plutôt utilisé la **triangulation des données qualitatives** pour mesurer l'effet, tout en combinant certaines méthodes d'évaluation telles que la collecte des résultats et la cartographie des résultats et impacts.

- Afin de préserver la confidentialité du projet et de son évaluation, il n'a pas été possible de former un groupe de référence pour soutenir et guider le processus d'évaluation, en particulier pour examiner les questions de l'évaluation. En l'absence de groupe de référence, l'équipe de consultants s'est appuyé sur les informations communiquées par les acteurs clés, les bénéficiaires, informations sur les histoires de changement et de succès mais aussi sur des questions sur la situation d'avant-projet.
- La mission d'évaluation ne connaît pas le nombre exact des bénéficiaires, mais elle a reconstitué les bénéficiaires directes à partir des données obtenues des sources documentaires (Documents du projet et rapport d'activités).

II-DESCRIPTION DU PROJET

2.1-Objectifs et Résultats du projet

2.2.1-Objectif général du projet

Renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue par le biais d'activités destinées à créer un environnement protecteur, à encourager l'implication des jeunes et des femmes, à accroître l'accès aux infrastructures sociales de base et à fournir un soutien aux moyens de subsistance durables dans 4 territoires (Kalemie, Nyunzu, Moba, Manono) dans la province du Tanganyika en République Démocratique du Congo.

2.2.2-Objectifs spécifiques du projet

O.S.1 : *Renforcer un environnement protecteur, sûr et propice à l'intégration et à la réintégration des personnes déplacées et des rapatriés dans les communautés d'accueil et d'origine, avec la participation active des autorités dans les zones où les besoins sont les plus importants.*

O.S.2 : *Réduire les inégalités socio-économiques des deux communautés grâce à la participation de 400 jeunes filles (164) et garçons (236) twa et bantoue.*

O.S.3 : *Rendre les services sociaux de base fonctionnels et équitablement accessibles aux membres des deux communautés.*

O.S.4 : *Donner à 600 femmes, jeunes et hommes (membres des clubs Dimitra) des deux communautés twa et bantoue l'accès aux mêmes opportunités économiques et à des moyens de subsistance durables, avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes.*

2.2.3 Résultats obtenus (ou escomptés) du projet

Résultat 1 : L'environnement protecteur sécurisé et propice à la réintégration des personnes retournées dans les communautés hôtes est renforcé, avec une implication active des autorités. (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD 11)

Résultat 2 : Les inégalités socioéconomiques des communautés sont réduites grâce à la participation de **400** jeunes filles et garçons (Twas et Bantous). (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD 10)

Résultat 3 : Les services sociaux de base sont fonctionnels et accessibles équitablement aux membres des deux communautés. (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD 11).

Résultat 4 : **600** femmes, jeunes et hommes (membres de Clubs Dimitra) issus de deux communautés twa et bantoue accèdent aux mêmes opportunités économiques et aux moyens de subsistance durable avec un accent particulier sur les femmes et jeunes. (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD2).

2.2- Stratégies et approches méthodologiques

L'approche partenariale et l'approche holistique et globale aux victimes de violence sexuelle, l'approche communautaire, le renforcement des capacités, la stratégie d'autonomisation des communautés. La protection à base communautaire à travers les comités locaux de protection.

2.3-Groupe cible et bénéficiaires

129 340 bénéficiaires directs, 151 340 bénéficiaires indirects, âgés entre 0 à 59 ans en général qui sont des personnes déplacées et retournées et les communautés hôtes et d'origine de Twas et Bantous des territoires de Kalemie, Nyunzu, Manono et Moba les plus affectées par les conflits intercommunautaires dans la province de Tanganyika. En particulier, 400 jeunes garçons et filles et 600 hommes et femmes membres de mécanismes étatiques de redevabilité, des Clubs Dimitra et de comités locaux de paix qui représentent les groupes vulnérables ont été Privilégié.

2.4. Activités du projet (Voir le cadre des résultats)

III-CONSTATS ET RESULTATS DE L'EVALUATION

3.1. Constats des réalisations du projet

Au regard du *Cadre des Résultats et des Ressources* et sur la base de l'exploitation des différents documents du projet, ainsi que des rapports d'activités, prenant en compte les opinions exprimés par les personnes à travers l'administration du questionnaire de base, les entretiens individuels avec les informations clés, ainsi que les discussions de groupes, la mission d'évaluation juge que la mise en œuvre de la quasi-totalité des activités planifiées a été limitée.

Cette partie du rapport présente les constats et les conclusions spécifiques relatives aux quatre principaux résultats du projet :

Résultat 1 : *Un environnement protecteur sécurisé et propice à l'intégration et à la réintégration des personnes déplacées et retournées dans les communautés hôtes et d'origine, et renforcé, avec une implication active des autorités dans les zones où les besoins sont les plus pressants.*

La problématique générale du projet a consisté à contribuer à un environnement protecteur sécurisé et propice à l'intégration et à la réintégration des personnes déplacées et retournées dans les communautés hôtes et d'origine avec l'implication des autorités politico administratives et coutumières. La mission de l'évaluation a constaté avec satisfaction la réalisation des actions suivantes :

- Equipement des services du bureau de l'état civil et enregistrement des naissances ;
- Accès à la terre en faveur des personnes les plus vulnérables (382 abris, champs communautaires...) ;
- 17 structures de protection communautaire ;
- Accès équitable aux services de prise en charge des femmes et filles survivantes des violences sexuelles basées sur le genre (appui psycho social, juridique et référencement médical à la fondation PANZI.

En dépit de ces résultats, la mission d'évaluation indépendante a émis des observations suivantes : absence de sécurisation foncière – non-respect des normes de construction d'abris, les plans d'actions de sécurité non disponibles – absence de bases des données unifiés des bénéficiaires.

Résultat 2 : *Les inégalités socio-économiques des communautés sont réduites grâce à la participation de 400 jeunes filles et garçons (twas et bantous).*

Les activités phares ont été menées :

- Redynamisation de 40 CLP, 40 CSP, 40 BARAZA ;

- Renforcement des capacités des membres de comité de paix et de BARAZA (leadership, agent de changement) ;
- Développement du programme d'alphabétisation fonctionnelle ;
- Identification et priorisation des besoins socio-économiques des communautés

La mission d'évaluation a émis des réserves suivantes : la non opérationnalisation des mécanismes de redevabilité – le non réalisation des micros -projets intégrateurs – le mode et les critères de désignation des membres du comité locaux de protection pas clairement défini, par conséquent moins démocratique et existence de certains comités remise en cause.

Résultat 3 : Les services sociaux de base sont fonctionnels et accessibles équitablement aux membres des deux communautés

- Réhabilitation, construction des infrastructures communautaires de base (Ecole, Maternité, Maison de la femme, Centre pour les jeunes, le forage, les bureaux d'écoute, l'équipement marchand, abri unité de transformation, formation des membres de COSA et COGE...).

En dépit de ces réalisations visibles, l'équipe d'évaluation a constaté : le non -respect des normes pour les infrastructures – non -respect des normes EHA (manque de toilettes, eau coulante, forage non fonctionnel...), - accès limité aux services suite aux barrières économiques et les déficit de la distance, - classe pléthorique à cause de la gratuité – démotivation de l'IT et des enseignants, non mécanisés...

Résultat 4 : 600 femmes, jeunes et hommes (membres de Clubs Dimitra) issus des deux communautés twa et bantoue accèdent aux mêmes opportunités économiques et aux moyens de subsistance durable avec un accent particulier sur les femmes et jeunes

Comme réalisation nous avons :

- La redynamisation et renforcement des capacités des membres du club Dimitra ;
- Construction et implantation des unités de transformation des produits agricoles Manono et Moba : (Moulin mixte, décortiqueuse...) ;
- Distribution des intrants agricoles ;
- Accompagnement de la production agricole et l'élevage des lapins, volailles et petits ruminants.

Réserve : La mission constate, la non mise en place des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) prévue dans le cadre de la caisse de résilience, les routes de dessertes agricoles non réhabilités (Cash for work) – le taux élevé de mortalité des lapins et volailles. – inexistante des mécanismes de redistribution des profits au sein du comité DIMITRA et absence du suivi et évaluation du fonctionnement des clubs, le non fonctionnement des mesures d'accompagnement, - non appropriation de l'approche par les services techniques de l'état – base des données des membres du club Dimitra non fiable, - instabilité du personnel ressources dans le projet.

3.2. Analyse de la performance du projet par rapports aux critères d'évaluation

3.2.1. Pertinence du projet

En évaluant la pertinence du projet, l'équipe d'évaluation a examiné dans quelle mesure la conception du projet solutions durables pour une cohabitation pacifique entre les communautés dans la province du Tanganyika s'aligne à la stratégie nationale du

Gouvernement de la République Démocratique du Congo définit dans le PNSD 2019 – 2023, Les différentes interventions du projet, constituent une réponse aux problèmes d'accès aux services sociaux de base, à la protection des groupes vulnérables, à la fourniture des moyens d'existence, et d'opportunités économiques en vue de promouvoir la cohabitation pacifique et la cohésion sociale entre les communautés.

3.2.1.1. Analyse de la pertinence du projet par rapport au mandat de l'ONU en matière de consolidation de la paix et à l'ODD 16

Ce projet « Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue dans la province du Tanganyika » a été conçu et mise en œuvre conformément au principe de la consolidation de la paix et la résilience entre les communautés, des Nations Unies par le renforcement des contacts et des relations entre les membres de deux communautés en mettant en œuvre les cadres de dialogues, d'échanges et de concertation ainsi que le développement des abris, des activités d'agriculture et d'élevage, des unités de transformation, les activités commerciales au niveau des marchés locaux avec comme objectifs l'autonomisation des populations déplacées, l'amélioration de la cohabitation pacifique, de la cohésion sociale et de la perception de l'équité et du genre. Ces différentes actions devraient contribuer au renforcement de la paix et de la résilience dans les territoires ciblés par le projet.

Le projet a été pertinent dans le ciblage des bénéficiaires et à travers une approche inclusive permettant l'adoption des changements individuels et collectifs. Les axes d'interventions et l'objectif global du projet sont cohérents avec et soutiennent les politiques du gouvernement congolais sur les questions de résilience des membres de deux communautés.

En effet, d'une manière générale, la province de Tanganyika comme le reste de la partie Est de la RDC vit une situation sécuritaire fragile marqué par des méfiances/ tensions et les groupes armés qui jouent un rôle très actif, ils sont mis au-devant de la scène, sont instrumentalisés par les différents protagonistes aux aspirations politiques. D'autre part, il est clairement établi que les objectifs du projet sont aussi en ligne avec les besoins de la province en matière de consolidation de la paix.

Ainsi, l'évaluation reconnaît que les besoins en matière de résilience des membres de deux communautés sont clairement articulés dans le document de projet. Les entretiens réalisés lors de cette mission d'évaluation ont mis en évidence la pertinence d'aborder la résilience des groupes vulnérables notamment les femmes et les jeunes en lien avec les activités de solidarité économique. Elle a confirmé que le mode d'intervention avec des groupes de solidarité et des outils interactif (théâtre interactive) est une approche adaptée d'autonomisation des bénéficiaires, dont ceux-ci se sont emparés, individuellement ou collectivement.

En outre, nous pouvons noter l'implication des acteurs locaux, qu'il s'agisse en général du gouvernement provincial, de la société civile, des femmes et des jeunes en particulier aidé à leur mobilisation et leur auto-responsabilisations vis-à-vis des actions du projet.

Il en ressort donc que ce projet a été d'une pertinence évidente, en rapport avec les priorités nationales, la complémentarité avec les autres interventions. A la lumière de tous ces arguments, la pertinence de la conception du projet ne fait donc l'ombre d'aucun doute notamment par rapport aux priorités provinciales et choix des Territoires et des cibles.

La mission d'évaluation finale a pu apprécier le niveau de cette pertinence sur le terrain. L'Alignement du projet aux ODD, aux différentes politiques nationales et sectorielles, aux

besoins des populations cibles ainsi la cohérence de sa conception exprime largement sa pertinence.

La complémentarité des trois agences (UNHCR, UNFPA et FAO) est évidente au niveau stratégique mais apparaît dilué au niveau opérationnel faute d'un cadre de planification conjoint impliquant tous les acteurs opérationnels avec des stratégies appropriées.

3.2.1.2. Analyse de la prise en compte des enseignements tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet

Le projet a développé ses interventions sur des acquis des interventions ultérieures et a pu capitaliser les résultats des interventions antérieures et ou encore corrigées les faiblesses encourues dans le passé. Les actions renforcées ont été l'intégration de la population hôte dans les interventions du projet telles que l'accès aux semences, autres intrants, au renforcement des capacités, autonomisation économique, clubs de solidarité et de paix, création des entreprises sociales, le mixage des interventions humanitaires et d'appui au développement pour renforcer la résilience socioéconomiques des ménages et lutte contre l'esprit de dépendance qui entravaient beaucoup la réussite des interventions visant le renforcement socio-économique des bénéficiaires par des appuis directs aux populations vulnérables.

3.2.1.3. Analyse de niveau de contribution du projet à l'égalité des sexes

La prise en compte du genre était effective dans tout le cycle de gestion du projet. L'identification des bénéficiaires, la mise en œuvre des actions et la répartition budgétaire (27%) définissaient clairement les mécanismes de prise en compte du genre. Le système de suivi évaluation avait développé un système de rapportage permettant de désagréger les données par sexe. Cependant, le projet avait également prévu des critères de sélection sensible au genre (nombre des femmes dans les différents comités CSP, CVP, BARAZA, Club Dimitra...).

De plus, le rapportage financier a pris en compte de déterminer le ratio des coûts des activités spécifiques pour les femmes et filles dans le budget total des activités du projet. Mais bien que les quotas hommes/femmes était fixé, on note une participation réduite des femmes dans certaines activités du projet (Club Dimitra, CTP, ...) ce qui pourrait avoir une incidence sur le processus de consolidation de la paix.

Les différentes activités du projet ont induit l'augmentation de l'estime de soi des femmes et la reconnaissance communautaire comme agent de changement particulièrement pour les victimes des violences basées sur le genre.

Certaines activités étaient planifiées spécifiquement pour les femmes en vue de répondre à leurs besoins spécifiques, il s'agit :

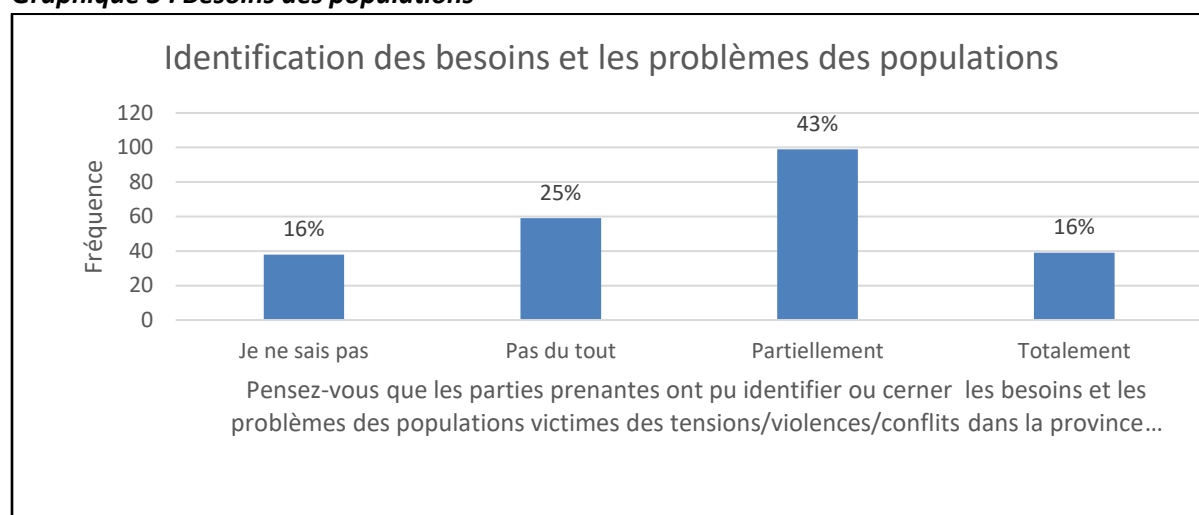
- La formation en alphabétisation fonctionnelle au sein des cercles d'alphabétisation dans les territoires de Nyunzu, Manono et Moba (320 filles et femmes) ;
- La construction de la maison de la femme et équipement en matériels didactiques pour la formation en métiers ;
- La construction de 2 maisons d'écoute pour l'accompagnement psychologique des femmes victimes de VBG (500) ;
- La mise en place du mentorat ;
- L'assistance juridique de 174 femmes victimes de violences sexuelles ;
- Les séances de sensibilisation et formation en protection

Par contre, les femmes n'ont pas reçu d'appui en cash pour développer leurs AGRs en vue de renforcer leur résilience et réduire ainsi leur exposition à la pauvreté. A la fin de l'intervention, les femmes n'ont pas assez des ressources renforçant leur capacité de faire face aux dépenses des ménages, ce qui les rend encore vulnérables.

L'équipe d'évaluation estime que le projet aurait davantage permis aux femmes bénéficiaires d'améliorer leur niveau de participation dans la vie socio-économique par la capitalisation des autres opportunités de revenus définis dans le projet dont appui aux AGR, cash for work, fonctionnement de AVEC.

3.2.1.4. Analyse de la pertinence du projet par rapport aux besoins et priorités des groupes cibles / bénéficiaires

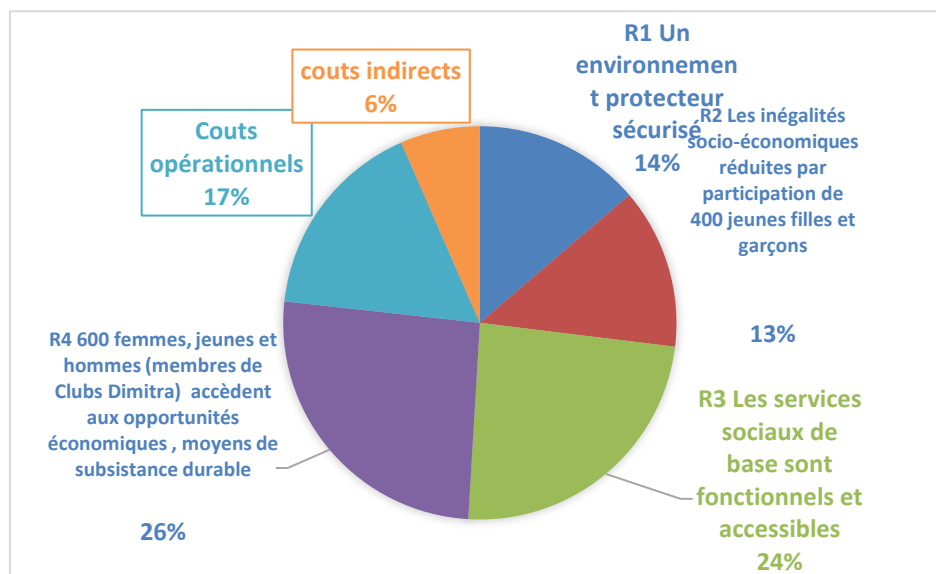
Graphique 3 : Besoins des populations



Source évaluation : Seules 16% des personnes enquêtées confirment que leurs besoins ont été prises en compte lors de l'élaboration du projet et 43% pensent que le projet a comblé partiellement leurs besoins.

3.2.1.5. Analyse de la pertinence de la répartition budgétaire entre les différents postes

Graphique 2 : Répartition du budget



L'analyse de la répartition des ressources du projet par volet ou résultat montre qu'une part importante des ressources a été allouée au résultat 4 concernant l'accès aux opportunités économiques et moyens de subsistance ; Cette répartition (26%) est pertinente parce qu'elle prend en compte les besoins des fondamentaux des populations bénéficiaires (les déplacés, les

relocalisés, ou familles hôtes) qui vivent dans des conditions de précarité extrême. Par ailleurs 24% du budget étaient destinés à renforcer l'accès aux services sociaux de base des communautés. Nonobstant la part importante affecté aux résultats 3 et 4, l'équipe d'évaluation constate que les actions du projet n'ont pas aboutis à **l'éclosion des micro- entreprises** favorisant le mécanisme d'accès aux financements en faveur des initiatives économiques développés ou existence. D'autre part, les fonds PBF n'ont pas réalisés assez d'infrastructures de base pour faciliter la cohabitation pacifique et la cohésion sociale. Notons que les travaux de réhabilitation des routes de desserte agricole n'ont pas été réalisés ce qui aurait entraîné comme conséquence l'accès aux revenus des jeunes et la mobilisation de la population aux travaux HIMO.

3.2.1.6. Analyse de la pertinence: Résultat 1. Les mesures d'assistance immédiate au retour sont assurées en collaboration avec le gouvernement local

Avec la collaboration des autorités politico administratives au niveau local, territorial et provincial, les acteurs de mis en œuvre des actions du projet, ont pu construire et réhabiliter les abris pour le logement des plus vulnérables à travers une approche communautaire ainsi que la mise en place des structures de protection communautaire et des plans de sécurité. Les acteurs de mise en œuvre ont pu apporter des réponses aux victimes de violences sexuelles basées sur le genre : écoute active et appui psycho social, référencement médical, assistance juridique et judiciaire. Néanmoins 66,2% des répondants trouvent que les besoins des populations déplacées et des communautés hôtes sont multiples par rapport aux ressources mobilisées dans le cadre du projet, alors que 63% estiment que les activités du projet sont en rapport avec les politiques nationales de développement. Enfin 43,6% des personnes enquêtées déclarent que les actions du projet ont favorisées la réintégration et la cohabitation pacifique entre les membres des communautés.

3.2.1.7. Analyse de la pertinence: Résultat 2. Les inégalités socioéconomiques des communautés sont réduites grâce à la participation de 400 jeunes filles et garçons (Twas et Bantous). (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD 10)

La mission de l'évaluation note avec satisfaction la redynamisation et le renforcement des capacités des membres des comités locaux de paix, club de solidarité et de paix, les BARAZA ont constitués des cadres d'échanges, de dialogue, de concertation pour les analyse sociales et la formulation des propositions des recommandations aux instances décisionnelles, pour

améliorer tant soit peu leurs conditions de vie ou réduire les inégalités socio - économiques par l'accroissement des ressources des AGR. Toutefois, le programme d'alphabétisation fonctionnelle n'a pas débouché à la création des petits métiers, des initiatives de productions, commercialisation et emploi en vue d'une insertion socio-économique durable des jeunes. Par ailleurs les cadres d'échange et de concertation n'ont pas pu promouvoir les mécanismes de redevabilité et le rapprochement avec les autorités.

Les résultats de discussion des groupes avec les membres des CLP, CSP, BARAZA dans les territoires de Manono, Moba et Nyunzu ont montrés clairement que les besoins en alphabétisation fonctionnelle des jeunes sont énormes et l'appui aux Kits de démarrage d'une activité rémunératrice n'ont pas été opérationnelle, ce qui ne facilite la mise en pratique des connaissances et compétences acquises pendant la formation.

3.2.1. 8. Analyse de la pertinence : Résultat 3. Les services sociaux de base sont fonctionnels et accessibles équitablement aux membres des deux communautés. (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD 11).

Les travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures sociales de base ont été développés principalement dans les sites suivants : 2 écoles (village Miketo et Nkumbula), 1 maternité et 1 forage (Miketo), le centre de santé (Kala) ; 1 maison de la femme (Nkumbula), 1 maison des jeunes (Nkumbula), 2 constructions des marchés, entrepôts, les abris pour les unités de transformation des produits agricoles (maïs, riz, arachides...).

Les enquêtés déclarent qu'il y a un accès limité des bénéficiaires aux services sociaux de base. Les discussions des groupes et les entretiens avec les acteurs clés indiquent clairement que l'accès aux services sociaux de base reste encore limité pour la plupart des populations victimes des conflits intercommunautaires. (Les préjugés, les distances géographiques, les tracasseries administratives...).

La mission d'évaluation finale externe ainsi que les opinions des bénéficiaires et des acteurs a émis les observations suivantes :

- Le non pris en compte des toilettes pour des infrastructures sanitaires, notamment les espaces de travail, manque des blocs sanitaires, absence d'eau potable (Miketo) ;
- La sous – utilisation des services dû à l'incapacité des femmes à s'acquitter des frais de la maternité estimait à 20000 FC soit l'équivalent de 10 \$ (12 accouchements par mois) ;
- Les classes pléthoriques allant de 60 à 150 élèves par classe (les enfants sont assis à même le sol, l'insuffisance des matériels didactiques, la faible motivation du personnel enseignant ;
- La sous -utilisation du marché construit du village Tundwa ;
- Absence de comité de gestion dans certaines infrastructures (Marché, Forage, ...) ;
- Manque des modalités et des règles de fonctionnement des comités.

Eu égard aux multiples obstacles et déficit relatifs aux zones d'intervention du projet, et surtout aux nombres réduits des infrastructures, la mission d'évaluation trouve qu'il est trop tôt de prétendre que les actions du projet ont eu des effets significatifs sur le terrain et ont pu impacter les attitudes de deux communautés.

3.2.1. 9. Analyse de la pertinence : Résultat 4 : 600 femmes, jeunes et hommes (membres de Clubs Dimitra) issus de deux communautés twa et bantoue accèdent aux mêmes

opportunités économiques et aux moyens de subsistance durable avec un accent particulier sur les femmes et jeunes. (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD2).

Les membres des différents clubs Dimitra ont pu bénéficier de manière collective des divers appuis en intrant agricole, en élevage, et surtout en renforcement des capacités des clubs pour mieux assurer la productivité de ces unités agro pastorales. Nous pouvons noter que les progrès observés à travers les différents clubs restent trop mitigés. (Le taux de mortalité des volailles, des lapins, des chèvres...).

La mission d'évaluation pense que la stratégie de distribution des intrants agricoles et la mise en place de petites unités d'élevage peut contribuer tant soit peu à la réduction de la pauvreté des ménages de manière individuelle. La stratégie collective du développement de l'élevage n'est pas suffisamment efficace pour répondre aux besoins immédiats des ménages (maladie, scolarisation,). La grande majorité de la population des villages visités n'est pas membre des différents club Dimitra et d'après les enquêtes seuls 18% de la population ont eu accès à ces opportunités économiques.

Par ailleurs, les modalités de redistribution des bénéfices ne sont pas clairement définies, et il n'existe aucun texte sur l'organisation et fonctionnement des clubs, et aucun plan d'autonomisation des membres n'est élaboré encore moins la création des nouveaux clubs pour la population villageoise concernée. Cette approche constitue aussi une source des conflits et vient renforcer les inégalités socio-économiques et la vulnérabilité par la création d'une classe sociale d'éleveurs ou d'agriculteurs. La mission d'évaluation aurait souhaité rencontrer un plus grand nombre des membres actifs des clubs pour mesurer les effets de changement et de transformation à l'intérieur du groupe.

3.2.2. Cohérence du projet

3.2.2.1. Analyse de la cohérence du projet au contexte du pays et priorités nationales et des Agences des Nations Unies en termes de consolidation de la paix

Le projet est aligné sur les politiques nationales de développement : le PNSD 2019- 2023 , le plan provincial de développement de Tanganyika, la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la République démocratique du Congo; les politiques sectorielles des ministères de l'éducation, de la santé, la vision du ministère de l'agriculture mais aussi aux contextes socioéconomiques du pays et des communautés bénéficiaires et aussi sur Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) 2020-2024.

Les interventions du projet s'alignent aux besoins identifiés auprès des bénéficiaires (besoin de sécurité, de renforcement économique, de cohabitation pacifique, de cohésion sociale et accès aux services sociaux de base et du respect des droits de protection des vulnérables et de relocalisation pour les déplacés internes victimes d'atrocité dans leurs milieux d'origine) , **le Triple Nexus** dans son pilier en rapport avec la réduction d'au moins 25% du nombre de personnes en situation de déplacement et celui en rapport avec la sécurité alimentaire, la stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'Est de la RDC (ISSSS) troisième phase 2020- 2024 Pilier 4. : Retour, Réintégration et Relèvement (**RRR**).

Les interventions du projet ont été conçues pour apporter des réponses aux besoins qui ont été identifiés dans la mission d'évaluation participative initiale des besoins dans la zone du projet et dont les consultations se sont effectuées à un niveau supérieur.

3.2.2.2. Analyse de la cohérence de la logique d'intervention

L'analyse du cadre logique du projet permet de constater une cohérence entre les différents éléments de la logique d'intervention à savoir les ressources, les activités, les résultats immédiats ou produits ou réalisations, les effets ou outcomes, et l'impact.

En se référant à la chaîne des résultats du cadre logique du projet, le caractère cohérent de la logique s'est apprécié de la manière suivante :

- Si les ressources sont disponibles et les conditions préalables remplis, la réalisation des activités relatif aux différents résultats du projet pourront s'effectuer conformément à la planification ;
- Si les capacités des membres de différents clubs locaux de protection, de club de solidarités et de paix, de club Dimitra, des acteurs locaux, de la société civile, des acteurs étatiques, des partenaires opérationnels, des Agences membres du consortium, pourront contribuer à la sécurisation des populations, la cohabitation pacifique, et la cohésion sociale entre les communautés.
- Si les mécanismes et les structures de prévention, gestion, et transformation des conflits sont opérationnels à travers les cadres de concertation, de dialogue, et de participation à la gestion de la chose publique, peuvent provoquer des interactions sociales, des rapprochements avec les autorités locales, et partant contribuer au vivre ensemble entre citoyens à travers les mécanismes de redevabilité.
- Les populations déplacées et relocalisées peuvent garantir le respect et l'application des droits humains au sein de la communauté ou encore au sein des entités décentralisées.

Les résultats des discussions de groupe et les interviews individuels ont montrés que les stratégies et les approches communautaires ont favorisés un retour des populations dans leur village d'origine. Ces mouvements des populations ont facilité la reprise de l'activité économique essentiellement de la production agricole, l'élevage, la pêche...

3.2.2.3. Analyse de la cohérence organisationnelle

La stratégie de pilotage et d'interventions de différentes actions du projet s'est reposée sur un ensemble des partenaires, qui ont privilégiés la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre. Le dispositif de coordination, supervision et suivi des actions n'a pas été systématisé à tous les niveaux (local, territorial et provincial).

La mission d'évaluation a constaté un faible niveau de coordination, supervision et suivi des actions (une seule mission conjointe de supervision).

Mais une analyse de l'approche de mise en œuvre du projet révèle que le déroulement de la mise en œuvre des activités du projet conjoint n'a pas permis une complémentarité des approches. Chaque Agence a procédé à un ciblage de ses bénéficiaires, et a développé ses interventions en se fiant des approches et interventions des autres agences bien qu'intervenant dans les mêmes zones.

3.2.3. Effectivité du projet

3.2.3.1. Effectivité du projet

La revue documentaire du projet, les résultats des entretiens individuels avec les membres du consortium et les partenaires opérationnels du projet ont démontrés que la majorité d'activités ont été effectivement réalisées. Les activités citées ci-dessous n'ont pas été réalisées comme

prévu dans le document du projet, mais ont connu un changement lors de la mise en œuvre, il s'agit de :

- La mise en œuvre des mécanismes de redevabilité par rapport aux propositions de recommandations formulées au cours des réunions mensuelles des comités locaux de paix, de BARAZA et des clubs de solidarité et de paix ;
- La réhabilitation et entretien artisanale des voies de par les techniques de cash for Work et l'approche à haute intensité des mains d'œuvre en faveur des jeunes (cfr activité 4.1.2)
- La mise en place de l'approche caisse de résilience à travers l'association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) (cfr activité 4.1.1) ;
- L'exécution des petites entreprises agricoles ou l'éclosion des micros entreprises en mettant en place des mécanismes d'accès au financement (cfr activité 4.1.4).
- L'appui aux chaînes de valeur agricole et élevage (cfr activité 4.3.2)

La mission d'évaluation a constaté l'absence des toilettes à la maternité MIKETO et au marché Tundwa, car n'étant pas prévues au départ. Par contre la mission d'évaluation a émis certaines observations et réserve sur le changement de certaines activités et les facteurs ayant négativement impacté la réalisation effective d'autres :

- Faible collaboration avec les acteurs étatiques ;
- La durée du projet a remis en cause l'accompagnement effectif des microentreprises agricoles et des différents clubs de paix redynamisés ou créés dans le cadre du projet ;
- Faible coordination des interventions locales, le projet bien qu'ayant financé par le même bailleur n'a pas instauré un cadre local de coordination des actions et de mutualisation des acquis du projet.

En somme l'équipe d'évaluation finale estime que la vision globale du projet a été atteint à un niveau plus ou moins acceptable.

3.2.4. Efficacité du projet

Ce critère d'évaluation nous permet de vérifier dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés ou planifiés ont été atteints et partant favorisé un environnement de sécurité, une cohabitation pacifique, une protection des groupes vulnérables et surtout la cohésion sociale entre les membres de deux communautés.

La mission d'évaluation considère que la cohésion sociale peut être menacée si un groupe minoritaire ou important se trouve **isolé, exclut, marginalisé, stigmatisé ou étiqueté** réduisant la participation aux activités socio- culturelle, économique et politique faisant l'objet d'un rejet par la société dans son ensemble, et hypothéquant de vivre ensemble.

C'est dans ce contexte que l'équipe d'évaluation tente d'apprécier le niveau d'atteintes des résultats du projet. La discrimination envers une personne ou un groupe des personnes peut être exercé sur la base de plusieurs critères non mutuellement exclusifs : le genre, l'âge, l'ethnicité, les croyances religieuses, l'apparence physique, le handicap, l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé au logement, au commerce et à la justice.

La non mutualisation des interventions dans les différents territoires par les membres du Consortium et leurs partenaires de mis en œuvre, n'a pas permis une performance globale appréciable du projet. Bien que l'approche partenariale ait été adoptée, il y a eu un manque d'harmonisation des approches au niveau de l'opérationnalité, chaque agence est restée liée à sa mission et son mandat. Les opinions exprimées indiquent que 53,2% des enquêtés considèrent que les objectifs du projet ont été atteints entre 51% et plus de 75%.

3.2.4.1. Analyse du niveau d'efficacité de la stratégie de partenariat UNHCR, FAO, UNFPA

La non mutualisation des interventions dans les différents territoires par les membres du Consortium et leurs partenaires de mise en œuvre, n'a pas permis une performance globale appréciable du projet. Bien que l'approche partenariale ait été adoptée, il y a eu un manque d'harmonisation des approches au niveau de l'opérationnalité, chaque agence est restée liée à sa mission et son mandat.

Le projet a induit une participation des femmes dans les activités du projet avec 51% des bénéficiaires permettant ainsi l'amélioration de l'estime de soi de ces dernières à travers les différentes interventions. Les interventions du projet ont permis une amélioration de l'estime de soi des femmes bénéficiaires. Le projet a permis aux femmes bénéficiaires d'améliorer le niveau de participation dans la vie socioéconomique des ménages.

Le projet a été rationnel dans le choix des partenaires d'exécution. Le projet a identifié des partenaires opérationnels et actifs tenant compte de leur niveau de compétences et des capacités techniques opérationnelles et organisationnelles, assises communautaires mais aussi par leur niveau de performance manifestée lors des interventions similaires antérieures.

3.2.4.2. Analyse du niveau d'efficacité du projet par rapport aux objectifs et résultats atteints

Tableau n° 3 Répartition des opinions des personnes enquêtées sur le degré d'atteinte des objectifs du projet

Quel est le degré d'atteinte des objectifs du projet PBF ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Moins de 25%	50	12.1	12.1	12.1
	25-50%	102	24.8	24.8	36.9
	51-75%	119	28.9	28.9	65.8
	Plus de 75%	84	20.4	20.4	86.2
	Ne sais pas	57	13.8	13.8	100.0
	Total	412	100.0	100.0	

Source évaluation

A la lumière de ce tableau, les opinions exprimées indiquent que 28,9% des enquêtés considèrent que les objectifs du projet ont été atteints entre 51 et plus de 75%, tandis que 24,8 % considèrent que les actions du projet ont contribué à l'atteinte des objectifs à moins de 50%, 20,4% des enquêtés trouvent les objectifs du projet ont été réalisés à plus de 75% ;

Et 12,1% considèrent que les objectifs du projet sont en deçà de 25%, enfin 13,8% n'ont donné aucune appréciation. **Par contre, la mission d'évaluation après avoir croisé les résultats de l'exploitation des différents rapports et documents du projet, de l'analyse du constat des réalisations et les appréciations des bénéficiaires, des acteurs étatiques et ceux de la société civile, conclut que le degré de réalisations des objectifs reste limité.** Ce niveau résultat est lié à la non réalisation des activités pouvant offrir des opportunités économiques aux femmes, aux jeunes filles et aux jeunes garçons membres des différents clubs.

3.2.4.3. Analyse du niveau d'efficacité de l'atteinte du résultat 1 : Un environnement protecteur, sécurisé et propice à l'intégration et réintégration des personnes déplacées et retournées.

Tableau N°4 Répartition des opinions des enquêtés sur le degré de réalisation des trois principaux résultats du projet

		Localisation de l'enquêté(e)				
		Kalemie	Manono	Moba	Nyunzu	Total
Quels sont les trois principaux résultats obtenus à la fin de l'exécution du projet ?	Le retour (réintégration) et la cohabitation pacifique des communautés	76	35	42	42	195
	L'accès de plusieurs membres de la communauté aux ressources	19	33	13	9	74
	Accès équitable aux services sociaux de base (Ecole, centre	12	17	27	28	84
	La mise en place des cadres de concertation entre parties prenantes	11	5	9	22	47
	Comité locale de paix	0	0	0	6	6
	L'adoption des lois, des édits, des mesures qui protègent les personnes	0	0	0	2	2
	Aucun résultat n'a été obtenu	0	3	0	0	3
Total		118	93	91	109	412

Source évaluation

Ce tableau indique que les actions suivantes ont contribué au développement d'un environnement protecteur et sécurisé, propice à l'intégration et à la réintégration des personnes déplacées dans leur communauté d'origine et d'accueil avec l'implication active des autorités locales et des chefs coutumiers. Il s'agit :

- Le retour et la cohabitation pacifique à 47,33% ;
- 20,38% des populations déplacées ou relocalisées ont accès aux services sociaux de base (éducation, soins de santé) ;
- 18% des populations déplacées ont accès aux ressources économiques (accès à la terre, aux intrants, semences, abris, logements, équipements de cuisine) ;
- 11,40 % considèrent que la mise en place des cadres de concertation a favorisé le développement d'échanges, de dialogue et de concertations entre les membres de deux communautés ; (CLP, CSP, Baraza, CTP, Club Dimitra).

3.2.4.4. Analyse du niveau d'efficacité de l'atteinte du résultat 2 : Les inégalités socioéconomiques des communautés sont réduites grâce à la participation de 400 jeunes filles et garçons (Twas et Bantous). (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD 10)

200 jeunes filles et 120 femmes ont été formées en alphabétisation fonctionnelle, mais n'ont pas pu accéder aux fonds de démarrage pouvant leur permettre d'améliorer leurs conditions socio-économiques. En clair, l'alphabétisation fonctionnelle n'a pas aboutie en des opportunités de développer des micros - projets intégrateurs, les jeunes formés n'ont pas eu la possibilité d'établir des liens entre les apprentissages et l'exercice d'un métier.

3.2.4.5. Analyse du niveau d'efficacité de l'atteinte du résultat 3 : Les services sociaux de base sont fonctionnels et accessibles équitablement aux membres des deux communautés. (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD 11)

L'amélioration de l'accès des populations de deux communautés (Twa et Bantou) aux services sociaux de base est cohérent aux politiques sectorielles (éducation, santé,) et la stratégie nationale de développement de la RDC (PNSD 2019- 2023) .En effet , le projet a contribué aux efforts du gouvernement portant sur la promotion de l'équité en matière de l'éducation relative à la construction des nouvelles écoles (MIKETO et NKUMBULA) , aussi par la sécurité de la santé maternelle (construction / réhabilitation de 2 maternités) , l'accès aux infrastructures marchandes (pavillon de marché, unité de transformation).

Toutefois, la mission d'évaluation estime que les interactions sociales créées par l'utilisation et l'accès aux services sociaux de base, sont limitées juste aux bénéficiaires résidents dans les villages abritant les différents ouvrages. L'espace géographique de la zone d'intervention (plus de 40 villages répartis dans 4 territoires), les distances, le nombre des bénéficiaires directes 129 340, les conditions sécuritaires, les conditions d'accès aux services sont autant des facteurs qui remettent en cause l'efficacité de ce résultat.

3.2.4.6. Analyse du niveau d'efficacité de l'atteinte du résultat 4 : 600 femmes, jeunes et hommes (membres de Clubs Dimitra) issus de deux communautés twa et bantoue accèdent aux mêmes opportunités économiques et aux moyens de subsistance durable avec un accent particulier sur les femmes et jeunes. (Cible ODD à laquelle le résultat contribue : ODD2).

Ce résultat visait à contribuer à l'amélioration des moyens d'existence et d'accès à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des capacités économiques par l'accès aux opportunités économiques. L'enquête des bénéficiaires a révélé que 70% des enquêtés constitués des résidents, n'avaient pas accès aux ressources économiques après les conséquences des conflits et seuls 18% des populations déplacés ont eu accès aux ressources économiques (accès à la terre, aux intrants, semences, abris, logements, équipements de cuisine ; avec le projet.

Et l'approche d'amélioration des moyens de subsistance à travers les activités agricoles leur a permis tant soi peu de lutter contre l'insuffisance alimentaire. Par contre, les conditions d'adhésion aux club Dimitra n'a pas permis à la majorité des ménages d'avoir un kit d'élevage pouvant leur permettre d'assurer la résilience économique dans le temps.

La mission d'évaluation encouragerait une stratégie d'accès aux opportunités économiques ouvertes à chaque membre de la communauté (ménage) en vue de réduire les inégalités des revenus qui dans certains cas peuvent entraîner des conflits sur les ressources (cas de vol, conflits de partage des avantages dans les clubs Dimitra, abus de pouvoir ...) et conduire ainsi à une déchirure des tissus sociaux et communautaires.

En bref, l'efficacité dans les résultats attendus des actions du projet est indéniable pour les activités de construction et de réhabilitation des infrastructures sociale de base, de protection des populations vulnérables ou déplacées, la mise en place des cadres de dialogue, d'échange, de concertation, le renforcement des capacités des acteurs et membres des deux communautés, et ce, malgré la non réalisation de certaines activités relatives aux opportunités économiques, l'Association Villageoise d'Epargne et de Crédit « AVEC »...et le retard dans la mise en œuvre de certaines activités par ailleurs, la mission d'évaluation finale externe juge l'efficacité limitée.

3.2.5. Efficience du projet

L'évaluation de l'efficience du projet a analysé le niveau optimal d'exécution des activités du projet en adéquation avec les ressources disponibles, mobilisées pour répondre aux besoins des populations bénéficiaires. De plus l'évaluation de l'efficience a porté à une analyse de l'adéquation des résultats obtenus aux ressources engagés, mais aussi une analyse de la performance de la structure de gestion du projet.

La mission d'évaluation se réserve le droit d'émettre une appréciation sur la gestion des ressources mobilisées pour le compte du projet. Toutefois, nous pouvons observer qu'il y a une contradiction entre le taux d'exécution des ressources financières (cfr le rapport final) alors qu'il y a certaines activités dont les partenaires de mis en œuvre et les membres du consortium ont reconnus n'avoir pas exécuté et les autres ont connues un changement lors de la mise en œuvre.

3.2.5.1. Analyse du respect des délais dans la livraison des fonds et des activités

Le calendrier de transfert des fonds n'a pas été respecté, ce qui a impacté sur les activités du projet. C'est le cas de la FAO avec ses partenaires d'exécution certaines activités ont été achevées avec un large retard. Le cas de l'acquisition et installation des unités de transformation de Manono dont le processus d'acquisition et installation s'est achevé en retard cela n'a pas permis l'inauguration et la mise en place d'un comité formel de gestion. Le partenaire de terrain a reçu une autorisation spéciale d'exploitation pendant la période de moisson (mai 2023) avec comme conséquence improvisation d'une équipe de gestion de cette infrastructure, non bénéficiaires du projet, occasionnant une me gestion des recettes.

3.2.5.2. Analyse du niveau d'efficience du système de suivi évaluation dans le projet

Plusieurs missions de suivi et évaluation d'atteinte des résultats ont été organisées par les membres du consortium et les partenaires opérationnels. Il faut noter que les missions conjointes étaient très limitées, car chaque membre avait ses bénéficiaires et ses sites spécifiques d'intervention.

La mission d'évaluation a émis des réserves quant à l'impact de toutes ses missions, d'autant plus qu'aucun rapport de mission n'a été mis à sa disposition, la base des données des bénéficiaires était peu fiable et les résidents d'un même village ne se connaissait pas : Club Dimitra, et CSP et BARAZA.

L'amélioration des interventions de ce projet aurait été efficace par la capitalisation des recommandations, la coordination au niveau locale en fonction du contexte, le partage d'expérience et la synergie entre les différents comités locaux.

De plus l'équipe d'évaluation estime que le format de rapportage développé par le bailleur de Fonds permet de capter l'essentiel d'information et au moins 3 indicateurs de résultat choisis

par le partenaire d'exécution. Ce modèle fait perdre un nombre important d'informations ou alors ne rend pas le partenaire d'exécution redevable des résultats d'autant plus que les indicateurs de processus ne sont pas clairement définis.

3.2.5.3. Analyse du niveau d'atteinte des résultats par rapport aux temps imparti à leurs réalisations

En faisant le rapprochement entre les objectifs assignés au projet, le temps imparti et les ressources mobilisées, la mission d'évaluation estime que le projet était trop ambitieux et malgré l'extension de 6 mois sans coût additionnel sur la mise en œuvre des activités du projet. L'équipe des consultants pense que pour plus d'efficacité, la zone d'intervention devrait être limitée à un seul territoire avec une cartographie bien défini des villages. Les interventions se sont éparpillées ce qui donne l'impression de saupoudrage, car les distances, l'état des routes, les conditions d'accessibilité sont autant des obstacles ou facteurs qui ont limité l'efficacité du projet.

3.2.5.4. Résumé des grandes constatations de l'analyse de l'efficacité du projet

Le projet a été exécuté par l'implication des acteurs locaux et partenaires d'exécution selon leur expertise. La performance globale des résultats a été atteinte en utilisant 99,9% du budget prévu soit un taux d'efficacité limité à la moyenne (rapport coût d'efficacité au coût d'utilisation du budget de 99,9%).

Le calcul du coût d'efficacité obtenu par un calcul du ratio d'efficacité obtenu par le rapport taux d'achèvement du projet par rapport aux taux de consommation du budget montre un niveau très limité d'efficacité du projet. Le calcul du coût d'efficacité obtenu par un calcul du ratio d'efficacité obtenu par le rapport taux d'achèvement du projet par rapport aux taux de consommation du budget montre un niveau très limité d'efficacité du projet.

L'indice d'efficacité est satisfaisant pour le résultat **1** (environnement protecteur) et le résultat **3** (accès aux services sociaux de base). Par contre le résultat **2** (réduction des inégalités socio-économiques) a eu un indice d'efficacité limité à la moyenne contre un taux très faible du Résultat **4** concernant l'accès aux opportunités économiques.

Il faut noter que les résultats ayant manifesté un niveau d'efficacité le plus élevé est celui relatif à l'environnement protecteur qui a en effet favorisé le retour des populations déplacés, et la construction des abris, et le résultat **3** qui a favorisé la cohabitation pacifique par le renforcement de l'accès aux services sociaux de base pour la cohésion sociale au niveau communautaire.

Le niveau d'efficacité de 100% est observé dans le volet suivi évaluation qui est opposable au niveau de performance global du projet.

L'analyse des effets induits pour chaque résultat escompté et le budget consommé montre une adéquation du budget consommé par rapport aux activités réalisées pour seulement les résultats **1** et **3**. Par contre les résultats liés à la réduction des inégalités socio-économiques et l'accès aux opportunités économiques et moyens de subsistance, bien qu'ayant consommé 39% du budget du projet, ces activités d'appui aux moyens de subsistance et à la cohésion sociale par la promotion de l'entrepreneuriat n'ont pas produits les effets attendus.

Ainsi, l'analyse des ressources disponibles par le projet pour la réalisation des objectifs et la durée, montre que le projet bien qu'ayant mobilisé les ressources de **3016051** dollars américains ne pouvait couvrir l'ensemble des besoins des communautés bénéficiaires menant

au processus de réintégration sociale et d'amélioration des conditions socio – économiques.

3.2.6. Analyse des effets/ Impact du projet

L'évaluation de l'impact des actions du projet a été faite en analysant les changements induits par le projet dans la vie socio-économique des bénéficiaires, les effets des activités du projet sur la cohabitation pacifique de deux communautés, la promotion de la cohésion sociale, le renforcement de la résilience socioéconomique et la sécurité alimentaire des bénéficiaires à travers les 4 territoires et l'amélioration de l'accès aux services sociaux aux actions du projet pour faciliter la réintégration sociale des déplacés internes pour une paix durable.

3.2.6.1. Effet induit par l'accès aux services sociaux de base

Les interventions du projet ont induit une amélioration des relations sociales pacifiques entre les populations de deux communautés par les activités agricoles, les séances de sensibilisations, les activités d'alphabétisation, les activités socio culturelles et sportives, les loisirs, en effet, les chantiers de paix, et les événements culturelles, les travaux communautaires, ...

La participation communautaire des femmes, des filles et des jeunes garçons aux réunions de BARAZA et aux analyses sociales des communautés, a facilité le renforcement des capacités des populations déplacées, relocalisées retournées et hôtes pour une meilleur cohabitation entre les communautés.

Tableau N°5 Répartition des opinions des personnes enquêtées sur les effets induits des activités du projet

Quelles sont les activités du projet qui ont largement contribué à la consolidation de la paix et du respect des droits humains ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	La constitution et opérationnalisation des comités locaux d	212	51.5	51.5	51.5
	Le dialogue entre la population, les partenaires de mise en	148	35.9	35.9	87.4
	Les actions du contrôle citoyen et redevabilité	12	2.9	2.9	90.3
	Les actions de plaidoyer	35	8.5	8.5	98.8
	Actes réglementaires des édits et des lois	5	1.2	1.2	100.0
	Total	412	100.0	100.0	

Source évaluation

Plus de **51,5%** des personnes enquêtées pensent que la mise en place des comités locaux de paix a favorisé la consolidation de la paix, la cohabitation pacifique et le respect des droits humains ou droits de l'homme. Par contre, **35,9%** considèrent que c'est par le dialogue, la concertation entre les acteurs de mise en œuvre, la population et les autorités locales que le climat de sécurité et de cohésion sociale s'est progressivement installé à travers les communautés. **8,5%** des personnes enquêtées trouvent que les actions de plaidoyer ont facilité l'accès à la terre, à la construction des abris et logements d'urgence pour les populations déplacées internes. Les entretiens individuels et les discussions de groupes indiquent qu'il existe encore des foyers de tensions et des conflits dans la province du Tanganyika. Les acteurs communautaires, déclarent que le conflit Twa et Bantoue s'est transformé en groupes armés et subit des influences des provinces voisines. Cela exige une implication des gouvernements central et provincial pour combler l'absence des forces de sécurité et de la police à travers les 6 territoires de la province du Tanganyika. Aussi, pour parvenir à une paix durable, il faut penser à éradiquer la circulation des armes légères, notamment AK47.

3.2.6.2. Effet induit par l'accès aux opportunités économiques

Les résultats des entretiens individuels, des discussions de groupes, des visites de terrains et des observations ont permis à la mission d'évaluation de formuler les jugements ci-après :

- Les populations déplacées et dans le moindre mesure les populations autochtones ou les résidents ont bénéficié des intrants agricoles, des unités de transformation agricole, des chèvres, des volailles et des lapins à travers les clubs Dimitra ;
- L'exercice des AGR par les ménages déplacés ;
- Les activités du petit commerce des produits agricoles ;

La mission d'évaluation estime que l'intervention du projet a permis une certaine amélioration des revenus des ménages ou des populations déplacées tirés dans diverses activités génératrices de revenu dont les bénéficiaires ont contribué aux moyens de subsistance de leur famille. L'intervention du projet a induit une amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires et de leurs familles respectives. Les bénéficiaires qui sont actives dans différentes activités génératrices de revenus grâce aux appuis ou revenus tirés du projet sont respectées dans la communauté. Elles se sentent fières de leur capacité à contribuer financièrement dans l'entretien de leurs foyers, éducation des enfants, et l'alimentation des membres du ménage. Elles affirment être capables de se procurer des habits et satisfaire d'autres besoins socioéconomiques dont elles étaient incapables de satisfaire avant l'intervention du projet.

3.2.7. Analyse de la durabilité / Viabilité du projet

La durabilité peut être sur 3 niveaux : la viabilité institutionnelle, organisationnelle et financière. Le potentiel de la durabilité des retombées positives de ce projet, est important dans la mesure où le renforcement des capacités des membres des comités locaux de paix, club de solidarité et de paix, le Baraza, le club Dimitra constitue des espaces de dialogue, de concertation, et d'échanges pour la prévention, gestion et résolutions pacifiques des conflits au niveau communautaire. La participation des femmes et des jeunes aux actions de diagnostic participatif pourra contribuer à l'émergence des interactions constructives et surtout à rehausser le niveau de collaboration entre les autorités politico administratives et les acteurs membres des différents comités. Au-delà du transfert des connaissances, des pratiques, et des outils les actions du projet devraient développer des mécanismes de redevabilité et surtout favoriser la participation aux instances de prise de décisions et de formulation des propositions des textes de loi.

La mission d'évaluation a identifié les activités des clubs, des transferts de compétences, l'accès aux services sociaux de base, comme étant des opportunités de la durabilité. Et 63,1% des enquêtés confirment que ces activités peuvent se poursuivre même sans financement.

3.2.8. Sensibilité aux conflits dans le projet

La mission d'évaluation n'est pas totalement convaincue que les différentes interventions du projet aient pu durablement impacter les comportements, les attitudes, les perceptions et les regards des populations de différents villages vis-à-vis des questions de violence, des tensions, ou encore des conflits qui puissent aboutir à une cohabitation pacifique ou une cohésion sociale entre les communautés. Les minorités sont toujours victimes de discriminations par leur appartenance ethnique, leur mode de vie et surtout leur système de croyance ou des préjugées défavorables envers les autres couches de la population.

Dans son effort de renforcer la cohabitation pacifique, le projet devrait se rassurer d'impliquer les deux communautés dans toutes les activités du projet, malheureusement cette approche d'identifier les 'TWA' a renforcé plus les inégalités, et cette mise en évidence ne garantit en rien l'accès aux services et bénéfices du projet.

3.2.9. Catalytique

Le projet Solutions durables pour une cohabitation pacifique, s'est appuyé sur les acquis des plusieurs autres interventions visant la consolidation de la paix. C'est ainsi que les activités se sont reposées sur les comités de paix ou clubs existant dans les différents villages. L'utilisation des fonds alloués aux activités du projet a aidé dans la mesure du possible à encourager les interactions entre les deux communautés.

La construction des infrastructures sociales de base tel que l'équipement marchand, oblige les deux communautés à les utiliser pour renforcer leurs moyens de subsistance et donner ainsi aux chefs de ménage (Twa ou bantous) les moyens de couvrir les charges de première nécessité (nourriture, habillement, scolarité...).

3.2.10. Sensibilité à la dimension de genre

Le projet a développé une budgétisation sensible au genre. En effet, 27.66% du budget du projet était alloué aux activités de promotion de l'égalité de sexe et d'autonomisation des femmes. La mise en œuvre du projet a tenu compte des aspects genres. En effet, la matrice de suivi évaluation et reportage intégrait des spécifications sur les données désagrégées par sexe à collecter et suivre son évolution pour le projet.

L'analyse de la proportion de femmes dans les bénéficiaires globaux montre que 51% des bénéficiaires sont des femmes, mais il est à signaler que dans certaines activités du projet, le taux de participation des filles et femmes était inférieur au quota préalablement défini dans les différents clubs et comités. Cependant la mission d'évaluation considère que les différentes actions du projet, ont contribué à accroître la prise de conscience collective, sur l'importance des droits des femmes et des groupes vulnérables ainsi que la nécessité de renforcer le dialogue avec les acteurs masculins particulièrement les jeunes.

Il faut aussi ajouter que la planification des activités du projet tenait compte des moments favorables permettant la participation des femmes. Les séances de formation et de sensibilisation étaient organisées les après – midi pour permettre aux femmes qui sont occupées

le matin du travail de champs d'y participer. Des dispositions particulières étaient également prises pour les femmes vulnérables.

La mission d'évaluation suggère une sélection participative des bénéficiaires avec l'implication des autorités locales pour permettre d'accroître le taux de représentativité des femmes dans les différents comités actifs au sein de la communauté.

3.2.11. Tolérance au risque et innovation

Sur la base du document de projet, des visites effectuées sur terrain, notamment les entretiens individuels, des discussions de groupe et des observations directes des comportements des membres de deux communautés, la mission d'évaluation finale externe a pu constater que la redynamisation, la structuration et le fonctionnement des CLP, CSP et des Clubs Dimitra comme cadres de dialogue, d'échange, de concertation ont constitué des opportunités de mettre ensemble les membres de deux communautés d'exprimer leurs opinions et participé dans la consolidation de la paix.

Un travail continu de mobilisation devrait encore être effectué pour couvrir l'intégralité des cibles prévues, les sensibiliser et les intégrer dans la dynamique de suivi de la mise en œuvre des mesures d'adaptation identifiées lors des réunions communautaires au niveau de la base. Toutefois, ces séances ont été sporadiques et il serait plus juste toutefois de parler de séances de sensibilisation, constituant une première étape de prise de conscience de la nécessité de faire des jeunes et des femmes des agents de changements dans la consolidation de la paix.

Le caractère innovant du projet a été renforcé par l'animation au niveau communautaire des CLP, CSP, des bureaux d'écoute et des clubs Dimitra susciter des débats et échanges sur les situations, événements des membres des communautés.

Les approches inclusives, participatives mise en œuvre par les acteurs du projet contribuent à la valorisation des membres de la communauté rejetés ou exclus ou victimes des discriminations sociales dans la gestion de conflits intercommunautaires. Les bénéficiaires ont été ciblés dans toutes les catégories (sexe, âge, ethnique, politique, religieux)

Enfin, l'autre innovation utilisée par le projet consiste à faire des interventions en cascade et croisées pour toucher plus des populations déplacées internes : ils sont structurés en comités locaux de Paix, ils reçoivent des informations, divers appuis techniques et des connaissances utiles sur diverses thématiques de consolidation de la paix, gestion des conflits, communication interpersonnelle, dialogue et médiation, etc.) et sont organisés en groupement de solidarité.

Les interventions au niveau communautaire comportent une dimension innovante également dans l'utilisation des stratégies pour toucher les leaders communautaires d'opinion, les chefs des villages.

Le projet a privilégié des approches différenciées selon l'âge et le sexe tout au long de sa mise en œuvre. La prise en compte de la dimension du genre est perceptible à différents niveaux : des choix de quotas ont été instaurés pour donner plus de chance à la problématique des déterminants socioculturels des conflits d'être appréhendée par les deux sexes ; le respect des quotas dans la constitution des comités locaux de Paix.

Cela a donné aux filles l'opportunité de prendre part de façon active au processus, tout en défendant leurs intérêts. - L'initiation des AGR spécifiques aux garçons et filles, bien que le leadership des filles au sein des groupes de solidarité n'ait guère été très effectif surtout pour des raisons de maternité vu que la plupart des jeunes filles sont en âge de procréer. Malgré les points ci-dessus énumérés, le projet n'a pas beaucoup travaillé sur la dimension tolérance.

IV-CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1-Conclusion générale

Le projet solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés de la province du Tanganyika s'est efforcé de développer le savoir vivre ensemble en dépit des différences culturelles, physiques, ethniques, sexistes pour une cohabitation pacifique et une cohésion sociale par les activités d'interactions sociales au niveau générationnel, (jeunes – adultes) et au niveau environnement physique ou géographique (milieu urbain- milieu rural), ainsi que à travers les activités professionnelles notamment , l'agriculture, l'élevage, et la pêche. Les actions du projet n'ont presque que pas été développées à travers les secteurs miniers qui constituent aussi une source potentielle des tensions, violences et conflits dans la province.

Les interventions du projet s'alignent aux besoins identifiés auprès des bénéficiaires (besoin de sécurité, de renforcement économique, de cohabitation pacifique, de cohésion sociale et accès aux services sociaux de base et du respect des droits de protection des vulnérables et de relocalisation pour les déplacés internes victimes d'atrocité dans leurs milieux d'origine).

Les membres du consortium et leurs partenaires opérationnels ont apportés à la fois des réponses humanitaires et d'urgence, des interventions à court terme, sans perspective de développement durable.

Pour promouvoir une véritable paix et sécurité durable, les interventions du projet doivent viser des actions à long terme pour renforcer la justice sociale, les relations au sein d'une communauté, et la vie en commun. La sécurité et la cohésion sociale, sont intimement liées

dans une communauté. La production des biens et des services doivent être destinée à l'ensemble de la population. Lorsque la distribution est moins équitable, les individus exclus ou rejetés, ont moins de confiance et constituent pour ce faire, des acteurs potentiels des conflits, menaçant sérieusement l'harmonie et le vivre ensemble.

Pour tendre vers une cohabitation pacifique, les membres d'une communauté doivent faire preuve d'une participation sociale active et d'une confiance envers les institutions de la communauté. Pour vivre en sécurité, il faut donner à chaque membre l'opportunité de participer au processus de décisions qui affecte sa vie ou ses conditions d'existence.

L'analyse de la performance globale du projet a pu ressortir quelques principaux résultats obtenus par la mise en place des multiples actions susceptibles d'induire des effets positifs et parfois négatifs dans la vie d'une communauté. Parmi les résultats significatifs, nous pouvons relever ce qui suit :

- Les acteurs ont développé un environnement protecteur sécurisé, propice à la réintégration des populations déplacées des conflits inter communautaire ;
- Le retour progressif des populations vers leurs zones d'origine ;
- L'accès limité aux services sociaux de base, notamment aux soins de santé, à la scolarisation et aux loisirs ;
- Quelques rares réhabilitations et constructions des structures de santé et de scolarisation, les bureaux d'écoute à MiKeto, Nkumbula, Kala, et Nyemba ...
- Le renforcement des moyens d'existence et des opportunités économiques sporadiques ;
- Le renforcement des capacités des acteurs étatiques et ceux de comités locaux de paix, Baraza, les Club Dimitra.

Par contre la mission d'évaluation a émis certaines observations et réserve sur les facteurs ayant négativement impacté la réalisation effective de certaines activités du projet :

- Une mauvaise approche de ciblage des bénéficiaires des aides et des appuis humanitaires d'urgence a entraîné des frustrations à la fois au niveau des villages d'accueil et des populations déplacées ou relocalisées ;
- Le manque de suivi systématique des activités du projet ;
- La faible collaboration avec les acteurs étatiques ;
- Le dysfonctionnement du système de communication entre parties prenantes ;
- L'inexistence d'une base des données unifiées entre agences et leurs partenaires,
- La durée du projet a remis en cause l'accompagnement effectif des microentreprises agricoles et des différents clubs de paix redynamisés ou créés ou dans le cadre du projet ;
- La faible coordination des interventions locales, le projet bien qu'ayant financé par le même bailleur n'a pas instauré un cadre local de coordination des actions et de mutualisation des acquis du projet.

4.1.1-Facteurs du succès ou de la réussite du projet

- La redynamisation et la mise en place des comités locaux de paix
- La réhabilitation ou construction de quelques infrastructures sociales de base
- La forte mobilisation des acteurs locaux
- La mise en place des espaces et cadres de dialogue, concertation au niveau des villages,

4.1.2-Forces et faiblesses du projet

Forces du projet	Faiblesses du projet
• Multiplicité des acteurs • Développement des stratégies des partenariats • Rapprochement avec les autorités coutumières • Mise en place des cadres d'échanges et de dialogue • La mobilisation sociale à la base •	• Manque de coordination des interventions • Contradictions entre les différentes sources d'informations analysées • Faible niveau de suivi et évaluation des activités • Faible contrôle citoyen de l'action publique (mécanisme de redevabilité) • Conflit d'intérêt entre acteurs • Le retard dans la mise en œuvre des certaines activités du projet • Retard dans le lancement des unités de transformation, équipement marchand.

4.1.3-Leçons apprises et bonnes pratiques

A. Leçons apprises

- La solution idéale pour garantir un environnement protecteur, c'est favoriser le retour des déplacés vers leurs villages d'origine, car la pression démographique qu'ils exercent dans la zone de relocalisation, constitue une menace permanente des communautés hôtes ;
- Les activités de consolidation de la paix doivent s'attaquer aux causes profondes de la non accès aux services sociaux de base mais aussi permettre un renforcement des capacités socioéconomiques des différentes couches de la communauté ;
- Le système de ciblage utilisé qui inclut les familles hôtes comme bénéficiaires de l'action renforce l'esprit de dépendance et de la pauvreté des populations déplacées ;
- Les concepts usuels des intervenants du projet pour mobiliser les ressources, renforcent la discrimination, le rejet, l'exclusion des membres d'une communauté en particulier « ' Les twa – Mbote » ;
- La restauration de l'autorité de l'état dans les zones ou les espaces où il n'existe pas des symboles du pouvoir ou de la toute puissance publique (les forces de sécurité, la police, la justice ...disposant des équipements de communication et de mobilité pour rétablir la paix et la sécurité ;
- La disponibilité des services d' aide légale améliore non seulement la réduction de l' ignorance en matière juridique et judiciaire mais aussi réduit la corruption dans le système judiciaire qui se développe suite à l'ignorance de la population en matière juridique et manque d' aide légale et l' inefficacité des prestataires des services juridiques qui profitent de la situation d' ignorance de la population pour se créer des pratiques en marge de la justice (corruption) Exemple : les cas de survivantes des violences sexuelles qui se règlent à l'amiable)
- La combinaison des approches humanitaires et de développement permettra l'autonomisation et la résilience socioéconomique des populations déplacées particulièrement vulnérable ménages vulnérables.

B. Les bonnes pratiques :

La mission d'évaluation a permis d'identifier les bonnes pratiques qu'il convient de capitaliser dans les projets futurs.

- La sélection participative des besoins et des bénéficiaires effectués avant l'intervention du projet devrait permettre une conception des activités adaptées aux besoins des groupes cibles particulièrement les minorités et éviter ainsi d'entretenir des foyers des tensions,
- Identification participative préalable des besoins et population cible mené conjointement avec toutes les parties prenantes pour une mobilisation effective et une participation active aux activités du projet, et partant l'amélioration de la performance du projet.

4.2-RECOMMANDATIONS

❖ Adressées au Gouvernement Provincial et Gouvernemental Central

- Elaborer un projet de loi/édit relatif à l'aide légale aux personnes et groupes vulnérables pour assurer leur protection et sécurité sociale ;
- Adopter une approche de gestion et de maintenance des infrastructures sociales de base réalisées ;
- Impliquer les services techniques étatiques dans l'approbation des plans des infrastructures à réhabiliter ou à construire.

❖ Adressées au PBF

- Envisager la mise en place pour des projets futurs d'un cadre de suivi périodique de taux de réalisation des activités impliquant les Agences, la partie gouvernementale, les partenaires de mise en œuvre et la société civile pour se rendre compte de la mise œuvre effective de chacune d'activité et de l'impact de l'intervention ;
- Prévoir pour des projets futurs une étude anthropologique au préalable pour mieux comprendre les us et coutumes des Twa et des bantous ;
- Une revue à mi-parcours devrait être envisagée pour tirer des enseignements à mettre en œuvre en vue des corrections éventuelles ;
- Voir la possibilité de financement de nouveaux projets sur une durée un peu plus longue (trois à cinq ans) en vue de mieux préparer la résilience des communautés. Pour cela, assurer un meilleur séquençage des activités et un meilleur accompagnement pour une plus grande durabilité des interventions.
- Affecté un staff/Point focal en charge de monitoring des activités exécutées sur terrain pour se rendre compte du niveau d'avancement et mesurer le taux d'implication et d'appropriation des résultats par les acteurs.

❖ Adressées aux Agences de mise en œuvre UNHCR, UNFPA et FAO

- Obtenir un feu vert d'une institution ou structure de droit de l'homme qui doit vérifier la liste des bénéficiaires directs de peur que les personnes condamnées par la justice à cause des actes commis ne soient pas prises en compte dans le projet ;

- Faire approuver la liste des critères de sélection des bénéficiaires directs des activités (selon les catégories) par une structure de gouvernance du projet afin de promouvoir l'appropriation et la crédibilité du processus ;
- Obtenir un avis favorable d'Engineering (interne ou externe) en ce qui concerne le plan de construction/Réhabilitation ou d'entretien des infrastructures (bâtiments ou routes de dessertes agricoles,) de peur que tous les règles soient prises en compte durant l'exécution des travaux ;
- Mettre en place une base des données des bénéficiaires (listes désagrégées prenant en compte nom, post-nom, sexe, âge, adresse physique et numéro de téléphone) pour éviter que les mêmes personnes puissent bénéficier à une autre occasion les activités financées par PBF ;
- Contracter avec les partenaires de mise en œuvre ayant une assise communautaire pour éviter les difficultés connues avec UDASEV que l'équipe d'évaluation n'a pas pu rencontrer ;
- Renforcer l'implication des autorités publiques et la société civile aux différents stades de mise en œuvre du projet, les associées à l'identification des besoins et obtenir leur engagement en termes de leurs contribution directs pour une appropriation et une durabilité des acquis du projet ;
- Renforcer la méthodologie de conservation ou d'archivage des documents/livrables du projet afin de rendre disponible et un accès facile au besoin.
- Rendre disponible une cartographie détaillée des interventions pour faciliter le travail des évaluateurs ;
- Mettre en place une stratégie de suivi et évaluation des différentes actions du projet avec un chargé de suivi – évaluation au niveau du consortium ;
- Encourager l'appui aux AGRs individuelles pour mesurer l'impact et le changement que cela apporte dans la vie du bénéficiaire direct, tandis que les AGRs collectives peuvent concourir à l'échange d'expérience et à la cohésion entre les bénéficiaires ;
- Assurer la prise en charge des aspects liés au déplacement des équipes de collecte de données ;
- Diversifier le paquet minimum des opportunités économiques (production agricoles, élevages, pêche, petit commerce...) pour permettre un accroissement rapide des revenus au niveau des ménages vulnérables ;
- Exiger aux fournisseurs des intrants/semences agricole la certification du CNACEM pour éviter de mettre les bénéficiaires dans les défis de la production ;
- Solliciter un avenant sans coût afin de réaliser les activités restantes à la fin de la durée du projet, car il n'existe pas une motivation justifiant ce retard et la possibilité de la mise en œuvre de ces dernières n'est pas documentée.

❖ **Adressées aux Partenaires d'implémentation (IP)**

- Avoir un personnel de soutien (staffs permanents) qui doit être impliqué dans le projet pour qu'à la fin de prestation du personnel clé, ce dernier soit à mesure de fournir les informations et documentations nécessaires, étant donné que la mission d'évaluation n'a pas eu accès aux Mous/accords de subvention, documents techniques, etc., malgré les efforts fournis,

- Renforcer le mécanisme des synergies entre les différents acteurs ou membres des comités locaux de paix pour une réintégration socio-économique efficace (comités locaux de paix, club de solidarité et de paix, club Dimitra...) ;
- Documenter la méthodologie de la prise en charge judiciaire des victimes/survivantes et le mécanisme d'accès à leurs avis pour mesurer le changement ;
- Conclure un partenariat documenté avec les partenaires techniques, car les partenaires rencontrés n'ont pas pu fournir leurs accords qu'ils ont signés avec les Agences ni leurs propositions techniques.

ANNEXES

- 1. Questions d'évaluation**
- 2. Canevas de questionnaire, entretien et guide de FGD**
- 3. TDR de l'évaluation**
- 4. Déroulement de la mission d'évaluation**
- 5. Conduite de l'évaluation**
- 6. Liste des personnes rencontrées**
- 7. Traitement du questionnaire**